

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1649 - 18 février 2000 - prix : 9F

Solidarité

avec les travailleurs

d'Autriche

contre l'extrême droite !

**Contre les attaques d'Allègre, la colère
des enseignants et des parents d'élèves**

M 6189 - 1649 - 9,00 F



p10 et 11

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Le sort de la «cagnotte fiscale»
 - Augmentation des péages d'autoroutes
- 6 - Flicage dans les foyers Sonacotra
- 14 - Cyanure dans le Danube
 - Marée noire et mazout toxique

Conseils régionaux

- 5 - Picardie : la gauche avec Baur
 - Centre : aucun contrôle des subventions aux patrons

Tribune

- 6 - Combattre l'extrême droite, c'est aussi combattre la droite... et la gauche

Politiciens

- 7 - Municipales : combats pour des fromages

Fonction publique

- 7 - Projet sur les 35 heures sans emplois

Dans le monde

- 8 - Espagne : violences racistes contre les travailleurs marocains
 - Irak : il faut la levée des sanctions
- 9 - Algérie : Bouteflika prépare l'austérité
 - Tchétchénie : répression systématique
- 16 - Kosovo : affrontements et impasse
 - Grande-Bretagne : les cheminots font reculer Vivendi

Dans l'enseignement

- 10/11 - Régression générale et mouvements de colère

Dans les entreprises

- 12 - Hôpitaux d'Ile-de-France
 - Sécurité sociale
- 13 - La Poste (Rennes) : 15 jours de grève
 - Les gardiens du métro et du port de Marseille en grève
 - Courrier de lecteur : emplois-jeunes et enseignement privé

Lire

- 15 - *En direct du couloir de la mort* de Mumia Abu-Jamal (réédition)
 - *La concession du téléphone* d'Andréa Camilleri

Continuité

L'ÉTAT... C'EST EUX!

Une plainte a été déposée mi-janvier par le frère d'une fillette juive morte à Auschwitz en août 1942, six jours après son départ du camp de Beaune-la-Rolande dans le Loiret, contre Michel Junot. A l'époque celui-ci, après avoir occupé des fonctions au ministère de l'Intérieur à Vichy, était sous-préfet de Pithiviers dans le Loiret, où les camps étaient administrés, dirigés et gardés par les autorités françaises. Cela rappelle l'affaire Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde. Il aura fallu plus d'un demi-siècle et la détermination de parents des victimes pour que ces responsables, encore vivants, fassent l'objet de poursuites. Cependant Junot se défend d'être directement responsable. Vrai ou faux ?

Mais en tout cas cela illustre à quel point les hauts responsables de l'appareil d'État, sous le régime de Vichy, ont alors concouru à la mise en oeuvre de la politique du régime dans tous les domaines, y compris dans celui des plus basses oeuvres : la déportation de dizaines de milliers de juifs, d'opposants au régime nazi réfugiés en France ou de militants communistes.

Et en 1945, ils ne furent pas inquiétés. Mais ils continuèrent sans problèmes leur carrière à l'image de Papon devenu préfet de police pen-

dant la guerre d'Algérie, ou de Junot qui occupa différents postes dans des cabinets ministériels, avant de devenir adjoint de Chirac à la Mairie de Paris de 1977 à 1995.

Ces hommes, et bien d'autres, ont incarné la continuité d'un État qui, au fil des années, a pu changer de dirigeants, mais a toujours été au service des mêmes maîtres, les capitalistes.

On comprend qu'avec des hommes si « respectables », zélés serviteurs de l'État sous tous les gouvernements, la justice se soit montrée si peu empressée d'intervenir.

Annie ROLIN

Brésil

JOSÉ RAINHA DOIT ÊTRE REMIS EN LIBERTÉ

José Rainha, un dirigeant du Mouvement des Sans-Terre brésilien, condamné injustement en première instance à 26 ans et demi de prison pour meurtre doit comparaître en appel le 3 avril prochain à Vitoria, capitale de l'État d'Espirito Santo.

Les faits remontent au 5 juin 1989. Des incidents éclatèrent dans une petite localité de cet État entre des paysans sans terre qui occupaient une ferme non exploitée et un groupe armé qui voulait les en chasser.

Une fusillade éclata au cours de laquelle furent tués le propriétaire foncier, qui avait ouvert le feu le premier, et un policier.

Au cours du premier procès, plusieurs témoins, dont un officier de l'armée et un prêtre, ont confirmé qu'au moment des faits José Rainha se trouvait à 2000 km de là. Et d'ailleurs l'arme, déposée par l'accusation au tribunal, n'avait aucun rapport avec celle qui avait été effectivement employée !

Une première condamnation de José Rainha en juin 1997 avait soulevé des protestations au Brésil et dans le reste de l'Amérique latine. Déclarations, messages, pétitions de solidarité s'y sont multipliés pour obtenir son acquittement en appel.

A travers le cas de Rainha, le régime brésilien, en bon héritier de la dictature qui y régna dans les années soixante et soixante-dix, a d'abord cherché à sanctionner un mouvement et des militants, qui invitent les paysans sans terre du Brésil à s'emparer des terres.

Et si le régime n'est pas trop regardant avec les preuves, les pièces à conviction et les témoignages, c'est qu'il est dans sa nature de défendre, à tout prix, la propriété privée et les gros possédants, dès qu'ils se sentent ne serait-ce qu'un peu menacés. Raison de plus pour souhaiter que la protestation populaire grandira assez pour que Rainha soit relâché.

J.F.

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

« Mondialisation », OMC,
Seattle, qu'y a-t-il de changé
dans le capitalisme ?

LES RÉVOLUTIONNAIRES ET
LE RÉFORMISME DE CRISE

Vendredi 25 février 2000

à 20h30

Salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris (5^e) Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ
LUTTE
OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
COMPLÉMENT D'ADRESSE :
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS...

Depuis l'entrée dans le gouvernement autrichien du parti de Jörg Haider, cet admirateur de la « politique sociale » de Hitler, de nombreuses manifestations de protestation se sont déroulées à Vienne et dans les principales villes du pays. Pour prix de l'entrée de son parti au gouvernement, Haider a certes signé un document d'adhésion aux « valeurs » qui fonderaient l'Europe. Mais de toute manière, avant même cette signature, la droite autrichienne avait déjà décidé de former une nouvelle majorité gouvernementale avec l'extrême droite. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car ni Mussolini, ni Hitler, ni Franco, ni Pinochet, ne seraient arrivés au pouvoir s'ils n'y avaient été aidés par la grande majorité des hommes politiques de la droite parlementaire.

Et puis, que valent les contorsions d'un Haider pour se donner l'air respectable, dès lors qu'il a fait de Hitler un modèle à suivre pour lutter contre le chômage. Car on sait comment le régime nazi a « lutté » en Allemagne contre le chômage : en se servant de ce problème pour propager les pires idées racistes et xénophobes, avant de faire des travailleurs allemands la chair à canon de la Deuxième Guerre mondiale. Et on comprend que des milliers de jeunes Autrichiens n'aient aucune envie de voir ces idées d'un autre âge acquérir force de loi dans leur pays.

Les manifestants autrichiens qui protestent contre l'entrée du parti de Haider au gouvernement ont donc évidemment raison, et la classe ouvrière française ne peut qu'être solidaire d'eux. Ce n'est pas parce que l'entrée au gouvernement du parti de Haider s'est faite en respectant les normes constitutionnelles, parce que le nouveau gouvernement est soutenu par la majorité des députés, que les travailleurs autrichiens doivent accepter de voir leurs pires ennemis s'installer au pouvoir. D'abord, parce que toute une partie de la classe ouvrière autrichienne, celle qui est constituée par la main-d'oeuvre émigrée, est là-bas comme ici privée du droit de vote. Ensuite, parce que même si les opposants à Haider étaient minoritaires dans le pays, ils seraient bien évidemment dans leur bon droit (à défaut d'avoir le droit constitutionnel pour eux), en se battant contre cette infamie. Ce qui vient de se passer en Autriche n'est qu'un exemple de plus du fait que ce n'est pas sur leur poids électoral, mais sur celui que leur donne leur rôle dans la société, que les travailleurs doivent compter pour défendre leurs intérêts.

Cela étant dit, la bonne foi des gouvernants français qui se sont fait ces derniers jours les pourfendeurs du nouveau gouvernement autrichien est loin d'être évidente. Quand ils refusent de serrer

la main de leurs homologues du nouveau gouvernement autrichien, on croirait plus facilement à leur sincérité s'ils ne pactisaient pas si facilement avec des dictateurs qui ne sont pas plus présentables que Haider, mais dont les industriels et les banquiers français ont besoin pour faire des affaires, ou pour maintenir l'ordre capitaliste.

Mais à tout prendre, il est préférable que l'arrivée au gouvernement autrichien du parti de Haider ne se soit pas faite dans l'indifférence générale des autres pays européens. Les manifestants autrichiens doivent se sentir épaulés par la solidarité de tous ceux qui ne veulent pas que se répètent les drames des années 30. A commencer par la solidarité de la classe ouvrière de tous les pays qui, elle, n'a pas d'arrière-pensées politiciennes. Des manifestations contre l'entrée de l'extrême droite autrichienne au gouvernement auront lieu en France dans les jours qui viennent. Une journée de manifestations est annoncée pour le 19 février, le jour même où les opposants à Haider organisent à Vienne une grande manifestation. Il faut que toutes les travailleuses et tous les travailleurs fassent de ces manifestations des succès.

A PARIS CETTE MANIFESTATION
SE RASSEMBLERA SAMEDI 19 FÉVRIER
À 15 HEURES
À SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

ARGENTEUIL

Samedi 26 février
à 19 h 30
Salle Jean Vilar
Boulevard Héloïse

TOULOUSE

avec
Robert ROIG
technicien
aéronautique
Mercredi 8 mars
à 20 h 30
Palais des Congrès
(Parc des expositions)

GRENOBLE

avec
Roland CALMEL
ouvrier dans la chimie
Jeudi 9 mars
à 20 h
Alpexpo
(Tram A, arrêt «Alpexpo»)

STRASBOURG

Mardi 14 mars
à 20 h
Palais des Congrès
Place de Bordeaux

« Cagnotte »

DE L'ARGENT, IL Y EN A... MAIS POUR QUI?

On a appris, après un long suspens, qu'il y aurait donc un peu plus de 30 milliards de francs de ressources inattendues dans le budget de l'État pour 1999. Ce que les médias appellent « l'embellie économique » (embellie pour les profits bien sûr) serait la cause de ce petit supplément.

Les propositions d'utilisation de cette cagnotte ont été nombreuses : augmenter les minima sociaux, baisser les impôts locaux ou les impôts directs, diminuer les cotisations sociales, baisser la TVA... Et puis, le débat a tourné court : la cagnotte sera utilisée pour diminuer le déficit de l'État, circulez, il n'y a plus rien à voir.

Mais si 1999 a été meilleure que prévu pour le budget, dans la même logique, il y aura davantage de recettes pour l'an 2000. Et il est à présent question de voter un collectif budgétaire, c'est-à-dire une modification du budget adopté l'an dernier pour l'année en cours.

Tout cela se donne des allures de grand débat démocratique sur l'utilisation du budget de l'État. Dans la réa-

lité, nous sommes vraiment très loin du compte... En fait, 30 milliards de francs représentent moins de 1% du budget total. Le budget de l'État est chaque année de l'ordre de 1 700 milliards de francs, et ce qui caractérise l'affectation de ces sommes est bien loin de toute forme de débat démocratique. Les textes budgétaires sont au contraire d'une opacité quasi totale.

Et pour cause. Car une bonne partie du budget sert à arroser, directement ou indirectement, les entreprises. Un haut fonctionnaire avait rédigé il y a quelques années un rapport dans lequel il évaluait à près de la moitié du budget de l'État ce qui allait dans la poche des patrons. Et les choses n'ont pas changé.

Bien sûr, il faut bien payer pour les écoles, les hôpitaux ou les routes, mais même dans ces cas-là, les patrons du BTP s'en mettent plein les poches, rien qu'avec les prix facturés.

Le gouvernement ne tenait pas spécialement à lancer un débat public sur l'utilisation de 30 petits milliards de francs. Il s'apprêtait plutôt, comme

cela a été fait à de nombreuses reprises dans le passé, à arranger les comptes pour que l'on ne voie pas trop ce supplément de recette. En 1998 par exemple, le ministre du Budget avait affecté des recettes sur l'année suivante, et retardé certaines rentrées. Un petit tour de passe-passe comptable, personne n'y voyant rien.

Quant à l'an 2000, s'il faut modifier la loi de finance, ce ne sera pas dans le sens de l'intérêt des couches populaires.

On parle de baisser forfaitairement la taxe d'habitation, par exemple 500 F de moins pour tous. On parle de baisser les impôts directs, ou de diminuer encore une fois les charges patronales (un comble), mais il n'est pas vraiment question jusque-là de baisser le taux de la TVA qui était passé « provisoirement » de 18,6 à 20,6%. La gauche, avant d'arriver au gouvernement, avait promis de revenir à l'ancien taux. Cela irait même dans le sens des

accords européens qui prévoient une harmonisation de cette taxe. Mais les dirigeants de la gauche, même s'ils sont prêts à affirmer que cette taxe est la plus injuste, ne comptent pas la baisser. Récemment interviewé, Michel Rocard, à la question « Faut-il baisser la TVA? », répondait : « Ce serait une folie ! La TVA est indolore. Et c'est l'impôt qui rapporte le plus ».

Alors...

Roger PÉRIER

LA GROSSE DETTE QUI MONTE, QUI MONTE, QUI MONTE...

Le petit reliquat budgétaire de 30 milliards de francs pour 1999 va donc servir à combler le déficit de l'État. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Chaque année, l'État dépense nettement plus que ce qu'il fait rentrer en recette dans ses caisses, un peu comme un salarié qui dépenserait chaque mois 9 000 F alors qu'il n'en gagne que 8 000.

Le déficit prévu pour 1999 était de 236 milliards de francs.

Une paille. En tenant compte de la cagnotte, il sera quand même de plus de 200 milliards de francs, qui viendront s'ajouter à l'ensemble de la dette accumulée année après année par l'État français. Cette dette est évaluée à 5 000 milliards de francs, pas loin de trois ans de budget !

Du coup, chaque année, l'un des postes budgétaires les plus importants est le remboursement de la dette. En 1999, l'État a

payé plus de 227 milliards de remboursement aux banques. Mais dans le même temps, il a emprunté à nouveau 200, et peut-être 230 milliards de francs...

Cette situation représente une véritable rente pour les établissements bancaires. L'État s'endette pour garantir les profits des entreprises, et distribue en même temps des milliards aux banques. Coup double !

R. P.

Augmentation des péages d'autoroutes

VOLEURS DE GRANDS CHEMINS

On comprend mieux maintenant pourquoi Gayssot avait tant insisté, par lettre auprès de la ministre de la Justice, pour que soient sanctionnés ceux qui bloquent les péages d'autoroutes (voir LO n°1468) :

il voulait que l'argent des usagers rentre ! Et l'argent va rentrer un peu plus encore.

En effet les péages viennent d'augmenter le 15 février d'environ 1,11% en moyenne, selon un montant fixé par le ministère des Transports, de manière variable selon les tronçons. C'est un peu plus que le taux officiel de l'inflation, et cela s'ajoute au 1,2% de plus de l'an dernier, et aux augmentations des années passées. Loin de devenir meilleur marché, les autoroutes françaises sont de plus en plus chères au fil des années. Pourtant certaines d'entre elles sont amorties depuis longtemps. Mais les dirigeants des sociétés d'autoroutes — et ceux de l'État sont d'accord — argumentent sur le fait qu'il faut de

l'argent pour en construire de nouvelles, et que l'entretien des anciennes et le personnel (dont celui des péages !) coûtent cher. Mais comment font les pays, comme l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas où les autoroutes sont gratuites ?

Lorsque les premières autoroutes à péages ont été

construites en France, cela a choqué l'opinion, et les pouvoirs publics de l'époque avaient expliqué alors que l'État n'ayant pas d'argent pour leur construction, il fallait faire appel à l'initiative privée pour la financer en précisant que cela ne durerait pas et qu'après leur amortissement les auto-

routes deviendraient gratuites. Depuis lors, jamais une autoroute à péage n'est devenue gratuite, et les gouvernements successifs se gardent bien de réitérer les engagements du début. Cette promesse semble être tombée aux oubliettes.

Les sociétés autoroutières prétendent que ce qui est amor-

ti ici sert à financer de nouveaux travaux ailleurs.

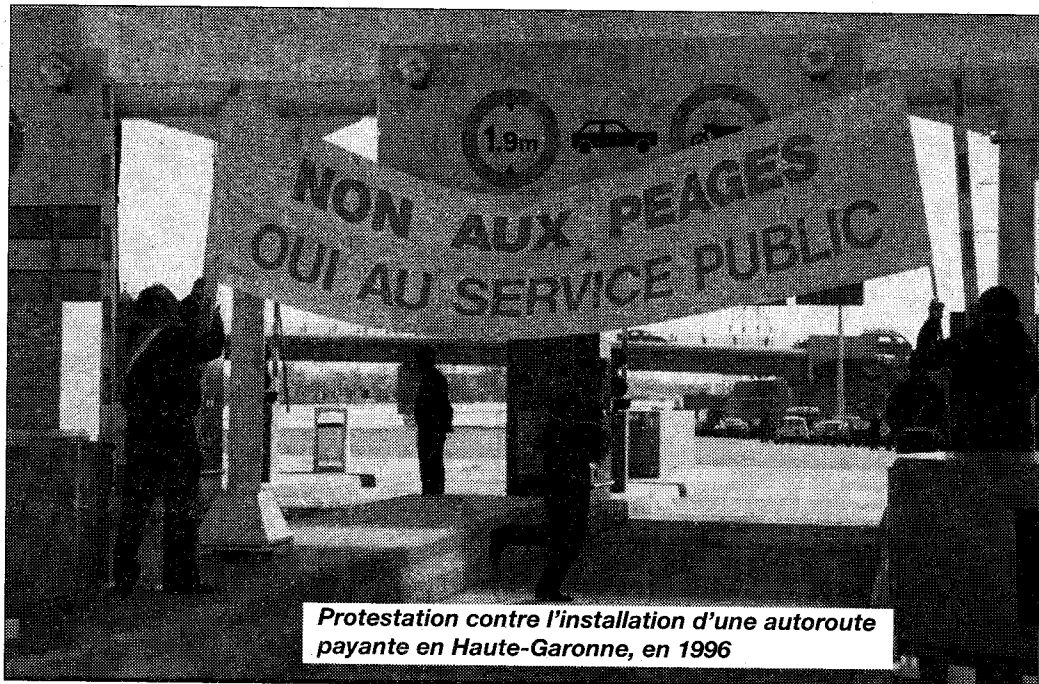
Mais elles se gardent de publier leurs comptes.

Elles ont dû pour financer les travaux emprunter de l'argent sur le marché financier. Les péages prélevés sur les automobilistes et les camions servent donc à rembourser les emprunts aux banques et autres prêteurs, et les actionnaires des dites sociétés autoroutières prélèvent évidemment leurs parts. Il faut croire que c'est rentable puisqu'il n'y a jamais panne pour trouver des concessionnaires pour de nouveaux tronçons.

Ainsi l'utilisateur finance les sociétés concessionnaires, les banquiers, et l'État, lequel a prélevé pour sa « modeste » part 9 milliards de taxes l'an dernier.

Autrefois les voleurs de grands chemins détoussaient les voyageurs. Aujourd'hui c'est l'État et les sociétés privées sous sa protection qui s'acquittent légalement de cette tâche avec plus d'efficacité !

André VICTOR



Protestation contre l'installation d'une autoroute payante en Haute-Garonne, en 1996

Conseil régional de Picardie

Hypocrisie des élus de gauche

LE PC ET LE PS S'ALLIENT À BAUR ET FONT MANIFESTER POUR DEMANDER... SON DÉPART!

Vendredi 11 février, les conseillers régionaux du Parti Communiste et du Parti Socialiste unanimes, auxquels s'étaient joints ceux du MDC, ont voté le contrat de plan État-Région présenté par Charles Baur, le président du Conseil régional de Picardie. C'est pourtant le même Baur qui, pour se faire élire président en mars 1998, avait obtenu le soutien des onze élus du FN de Picardie, contre qui les partis de gauche réclamaient qu'on le mette en quarantaine politiquement. Le PCF et le PS avaient d'ailleurs appelé à de nombreuses manifestations pour demander la démission du même Baur.

Y compris ce 11 février 2000, à l'heure même où les conseillers PC et PS concluaient un pacte avec Baur à l'intérieur de l'Hôtel de région, tandis qu'à l'extérieur des manifestants, répondant à l'appel du même PCF et du même PS, étaient rassemblés sous une banderole demandant... la démission de Baur.

Cette alliance des élus de la gauche et de la droite au Conseil régional a des conséquences importantes. Même si chacun des signataires se félicitait dans les mêmes termes du caractère positif de ce plan État-Région. En effet, celui-ci concerne une part significative des prochains budgets de la Région, pour 7 ans, à hauteur de plus de 6 milliards de francs au total, soit 20% du budget annuel de la Région. Les contrats de plan sont proposés par les différents présidents de Région à l'État en vue d'obtenir le financement de l'État sur des projets qui seraient normalement de la seule compétence de l'État et de son budget, mais qu'il se refuse à financer. Les Régions financent donc 50% des projets dont une bonne part incomberait à l'État. Quand on parle de l'État, il faut entendre le gouvernement qui fait savoir ses choix par ses services dans la Région qui sont sous l'autorité du préfet de Région, lui-même

aux ordres directs du gouvernement.

C'est Baur qui a donc présenté à l'État le projet de contrat de plan, qui est marqué — faut-il s'en étonner? — par les priorités de son initiateur: l'essentiel est consacré à des aides directes ou indirectes en faveur du patronat, il avalise le transfert de l'argent public vers le portefeuille des privilégiés au détriment des besoins les plus urgents de la population laborieuse. Il ne pouvait en être autrement. L'État a avalisé ces choix. Les représentants de l'État et du gouvernement Jospin ont accentué les aides en direction des entreprises, et mis leur veto à quelques mesures en faveur des jeunes en difficulté et des chômeurs de longue durée, qui figuraient dans les propositions de Baur.

Les élus PCF et PS ont donc donné quitus aussi bien à Baur qu'à son projet. Il a suffi que le gouvernement donne son aval à cette alliance par l'intermédiaire du

préfet de Région qui est venu devant le Conseil régional, une semaine auparavant, dire tout le bien qu'il pensait du contrat proposé par Charles Baur.

Les élus de Lutte Ouvrière ont dénoncé l'hypocrisie des élus de la gauche, et le mépris pour leurs propres militants. La situation a mis en évidence que la politique de Baur, de la droite et celle du gouvernement et de ses représentants régionaux étaient exactement les mêmes, et qu'elles se traduisaient par la mise à mal de tous les services publics.

Les élus PC et PS avaient beau dire qu'ils approuvaient le projet et pas l'homme, il n'y a qu'eux qui pouvaient voir la différence. Même l'élus des Verts a tenu à protester publiquement en séance contre cette alliance ouverte et le ralliement de la gauche à Baur, et du coup s'est prononcé contre ce contrat de plan. Les trois élus Lutte Ouvrière ont évidemment voté contre.

Région Centre

MODUS MEDIA N'A RIEN À CRAINDRE DES CONTRÔLES RÉGIONAUX

Lors de la dernière séance plénière en janvier du Conseil régional de la Région Centre, Jean-Jacques Prodhomme, élu de Lutte Ouvrière, est intervenu pour dénoncer les suppressions d'emplois dans l'entreprise Modus Média à la Source, dans le Loiret. La Région Centre se vante d'être une des seules à contrôler l'utilisation des aides accordées aux entreprises et à exiger leur remboursement par ces dernières quand elles n'ont pas tenu leurs engagements en

termes de créations d'emplois. On peut voir ce qu'il en est au travers de cet exemple: en effet, la Région a versé 750 000 F en 1993 à Modus Média pour un programme de créations de 130 emplois se terminant en 1998. La Région vient d'accorder son "quitus", c'est-à-dire qu'elle considère que l'entreprise a tenu ses engagements. L'encre du "quitus" était à peine sèche que Modus Média annonçait 60 suppressions de postes.

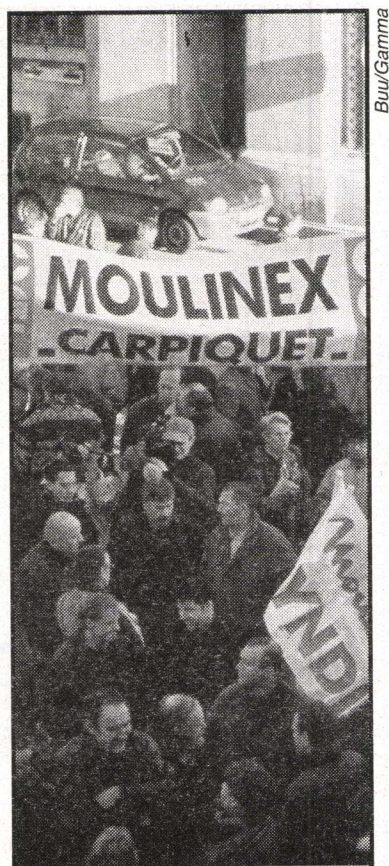
Le mauvais tour est joué!

Voilà comment une entreprise internationale importante (240 millions de francs de chiffre d'affaires) empoche l'argent des contribuables, tout en licenciant en toute liberté, montrant tout le cas qu'elle fait des "contrôles" régionaux!

Dans le même temps, dans une autre de ses unités à Beaucouzé dans le Maine-et-Loire, l'entreprise a joué la même partition, empochant plus de 3 millions de francs des Conseils général et régional,

pour des emplois qui — pour l'instant — n'existent que sur le papier!

On constate encore une fois que les contrôles actuels servent en réalité d'alibi à une politique systématique de financement massif des entreprises privées par les fonds publics, sous prétexte de favoriser l'emploi! Cette politique, totalement inefficace pour l'emploi, ne sert qu'à "transférer" l'argent des poches des contribuables vers celles des actionnaires.



LE NOUVEAU MOULINEX À MENSONGES

Le jour où Pierre Blayau, le PDG de Moulinex, annonçait son plan de suppressions d'emplois dans ses usines de Normandie, le 24 janvier, il se justifiait le soir même sur France 2 en se disant contraint à ces mesures par la concurrence internationale, à cause des Français «qui achètent des aspirateurs polonais ou des machines à café chinoises, ce qui est logique».

Il en savait quelque chose: il venait juste de conclure, le même jour, le rachat du fabricant polonais d'aspirateurs, Zellmer. Et il venait également de mettre sur pied des accords de partenariat avec l'américain Whirlpool pour produire des micro-ondes en Chine, et avec l'américain Johnson pour fabriquer des moteurs à Hong Kong. Moulinex, malgré sa fameuse publicité, n'a pas libéré la femme. Mais il a au moins libéré son PDG de tout souci de vérité.

N. M.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

COMBATTRE L'EXTRÊME-DROITE C'EST AUSSI COMBATTRE LA DROITE... ET LA GAUCHE

La réaction de l'extrême-droite à l'accession du parti de Haider au pouvoir ne s'est pas faite attendre. « Cela va servir la cause des droites nationales en Europe, dans chacun de leur pays, pour défendre les citoyens contre l'immigration, contre l'insécurité, le chômage, la corruption... » se plaît à croire Le Pen, approuvé dans ce sens par son frère ennemi Mégret. Et de fait, le risque est réel. Le précédent autrichien peut renforcer les idéologies racistes et xénophobes en Europe et permettre aux organisations qui s'en revendiquent de gagner du crédit. En France, l'extrême-droite même divisée et affaiblie sur le plan électoral, conserve une influence non négligeable dans l'opinion y compris ouvrière. Ici comme ailleurs, l'extrême-droite organisée constitue donc toujours une menace pour l'avenir. Elle attend son heure et s'y prépare.

L'événement en Autriche, c'est la sonnette d'alarme pour l'Europe entière. Car il y a de quoi être inquiet de voir un Haider accéder au pouvoir avec sa clique, lui qui se réclame de la politique du III^e Reich contre le chômage. Mais la question est de savoir par quels moyens expulser ce dirigeant raciste et barrer la route à ses émules en Europe. Et celui qui se pose cette question ne peut nullement se sentir rassuré ni réconforté par la prétendue indignation exprimée par des politiciens de gauche et de droite lors de la constitution du nouveau gouvernement autrichien.

Indignation bien timide, si l'on en juge d'après les actes : les « sanctions » décidées par l'Union Européenne sont de nature purement diplomatique... de quoi faire trembler Haider ! Sans compter que ces « mesures » sont apparues excessives à certains partis de la droite traditionnelle flamande, allemande ou scandinave et même française, « soucieux de ne pas isoler l'Autriche ».

Qu'une partie de la droite européenne exprime même ouvertement sa solidarité vis-à-vis de l'extrême-droite autrichienne, quoi d'étonnant à cela ? En France, on a vu la droite passer dans trois régions des alliances avec l'extrême-droite pas plus tard qu'en 1998 pour gagner des élections régionales. Et c'est sans complexe que le président du Languedoc-Roussillon, membre de Démocratie Libérale, le parti de Madelin, vient d'afficher sa bienveillance à l'égard de Haider.

Mais ce n'est pas pour autant qu'il faudrait prendre pour argent comptant les gesticulations de la gauche française. La presse française s'est faite l'écho de la façon dont Martine Aubry, suivie de la ministre belge, a claqué la porte lors de l'intervention de son homologue autrichienne, membre du parti de Haider, au conseil des ministres européens des Affaires Sociales. Le tout accompagné de citations de l'écrivain Stefan Zweig sur les responsabilités de la conscience européenne face au fascisme. Toute cette mise en scène n'a d'autre objec-

tif que de ressouder à peu de frais l'opinion de gauche autour de la gauche plurielle gouvernementale. C'est par ces petits gestes symboliques qui ne lui coûtent rien que la gauche espère faire oublier la partie de sa politique directement empruntée au programme de l'extrême-droite. Car c'est bien Chevènement, ministre de l'Intérieur d'un gouvernement « de gauche » qui demande à ses services de faire du chiffre pour expulser les sans-papiers que la gauche ne régularisera pas après leur en avoir fait miroiter l'espoir. La gauche continue de soutenir les dictateurs en Afrique et couvre la responsabilité de la France dans le génocide rwandais de 1994. Quant à Védrine, ministre des Affaires Etrangères, il a dernièrement rendu hommage au « patriotisme » de Poutine, le massacreur en chef russe de la population tchétchène.

Quand les élus de gauche ici en France dénoncent les alliances entre la droite et l'extrême droite, c'est alors bien plus la crainte de la concurrence électorale qui les anime que la volonté réelle de combattre le racisme. Et quand Aubry dénonce Haider, c'est surtout par opportunisme à l'égard de l'électorat de gauche.

Pour enrayer tout effet dopant de l'expérience autrichienne sur l'extrême-droite française, pour assurer son déclin et sa marginalisation, il ne s'agit pas de faire chorus avec cette gauche-là. D'autant que la gauche au gouvernement assume une politique d'austérité qui rejette une fraction croissante de la population ouvrière dans le chômage, la précarité et la pauvreté. C'est une politique tout à fait similaire que les gouvernements de gauche, puis de la coalition droite-gauche ont mené pendant des décennies en Autriche. Avec comme résultat la désaffection croissante des travailleurs envers le parti socialiste SPÖ, jusqu'à ce qu'une fraction des travailleurs finisse même par se laisser séduire par la démagogie d'un Haider.

L'expérience autrichienne démontre que la politique actuelle de la gauche peut préparer le terrain demain à un nouvel essor de l'extrême-droite. Voilà pourquoi il est décisif que la classe ouvrière tienne la gauche en échec sur cette politique. Cela suppose des luttes victorieuses contre les attaques coordonnées du patronat et du gouvernement. Et des luttes d'ensemble, donc à caractère politique, pour que les victimes de la crise sociale s'y reconnaissent et tournent leur espoir vers la force des travailleurs plutôt que vers des démagogues fascistes. A l'heure actuelle, les directions syndicales liées aux partis de la gauche pratiquent une stratégie d'émiettement des luttes. Combattre cette politique dans la classe ouvrière pour lui permettre de contrôler et de généraliser ses luttes, voilà l'enjeu immédiat. Le combat antifasciste passe aussi par là.

Simone CANETTI

Le numéro 7 de *Convergences Révolutionnaires* (janvier-février 2000), édité par la fraction l'Étincelle de Lutte Ouvrière et la Tendance Révolution de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire un dossier « Où va le Parti communiste français à la veille de son 30^e congrès ? » et sur différents sujets, entre autres sur la deuxième loi Aubry, l'extrême droite et l'Organisation Mondiale du Capitalisme contestée à Seattle.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (6 numéros 60 F, abonnement de soutien 100 F) écrire à Lutte Ouvrière, fraction l'Étincelle.

Leur société



DES MÉTHODES DE FLICAGE SCANDALEUSES

La Sonacotra est un organisme qui est chargé de faire construire et de gérer des foyers pour travailleurs immigrés. Depuis plusieurs années, les responsables de la région Rhône-Alpes surveillaient les résidents, étrangers ou non, et collaboraient main dans la main avec la police.

Des journalistes ont révélé l'existence dans cette région d'un fichier informatique, illégal bien sûr, concernant les résidents. À côté du nom et de la nationalité (informations légales de la fiche de police que doit remplir tout nouvel arrivant) étaient mentionnés des qualificatifs comme « France naturalisé », « France outre-mer » ou « France métropolitain », manière d'éviter de préciser Noir ou Blanc. Ce fichier était ensuite remis tous les mois aux agents de la police de l'air et des frontières (PAF), chargée de contrôler l'immigration et de lutter contre le travail clandestin. Mais la collaboration ne s'arrêtait pas là, selon la presse. Les responsables de la Sonacotra signalaient par exemple à la police les résidents dont la carte de séjour était périmée. Les policiers n'avaient plus qu'à mettre à jour leurs propres fichiers et, éventuellement, à appréhender les travailleurs immigrés en situation irrégulière.

Le président de la Sonacotra, Michel Pelissier, préfet (et ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy, Premier ministre socialiste de 1981 à 1983), affiche une indignation de circonstance. Il feint de découvrir, aujourd'hui (alors qu'il est en place depuis octobre 1998), que le « logiciel permettait effectivement depuis 1987 de saisir l'origine des résidents, à des fins statistiques, pour savoir s'ils étaient naturalisés ou pas » et parle de « dérapages individuels » à propos des méthodes des dirigeants de la

région Rhône-Alpes.

Mais de telles méthodes s'accordent parfaitement avec l'esprit qui a présidé à la création des foyers d'émigrés qu'on ose présenter comme des logements sociaux.

Loin d'être à « la pointe du logement social » (comme l'affirme la publicité de l'entreprise), la Sonacotra est surtout connue pour parquer, depuis qu'elle existe, dans des conditions particulièrement révoltantes, des dizaines de milliers de travailleurs immigrés : 70 000 environ pour un peu moins de 400 foyers répartis dans tout le pays dont bon nombre sont insalubres. Les chambres, louées au prix fort, ne font que quelques mètres carrés, sans même parfois le minimum de confort.

Dans les années 1970 et 1980, les luttes des résidents pour un logement digne et contre les hausses de loyers excessives en témoignent. A l'origine, en 1957, en pleine guerre d'Algérie, les foyers qui s'appelaient alors Sonacotral furent fondés sous les auspices du ministère de l'Intérieur pour regrouper les jeunes Algériens célibataires (d'où le « al » de la terminaison d'origine) dont nombre d'entre eux résidaient dans les bidonvilles, afin de mieux les surveiller, pour s'ouvrir ensuite, dans les années 1960, aux autres nationalités et devenir Sonacotra.

A l'époque, la Sonacotral avait fait appel à de nombreux officiers de l'armée en retraite ayant servi au Maghreb pour diriger les foyers... sous prétexte qu'ils avaient bien connu la population maghrébine ! Comme on peut le constater, le flicage des immigrés dans les foyers Sonacotra est une vieille histoire. Gageons que les dirigeants de la région Rhône-Alpes pour ne parler que de ceux qui se sont fait prendre, ont sans aucun doute bénéficié d'une « expérience maison » !

René CYRILLE

La préparation des municipales

MARCHANDAGES AUTOUR DE FROMAGES

Qui sera maire de Paris, en 2001 ? Les RPR, Séguin, de Panafieu ou un Tibéri miraculé ? Les socialistes, Lang ou Delanoë ? En tout cas la capitale ne manque pas de prétendants franchement déclarés, à moitié déclarés, hésitants, ou attendant leur heure, comme on en prête l'intention à Balladur, et sans doute quelques autres désireux de faire un tour de piste médiatique.

C'est que Paris est un très gros fromage avec un énorme budget qui permet de brasser beaucoup d'argent dont quelques grosses miettes se perdent parfois ici ou là (mais pas pour tout le monde). Et puis la municipalité permet de cultiver des relations, d'entretenir toute une clientèle — comme c'est visiblement le cas de Tibéri en ce moment — et enfin, et peut-être surtout, pour les plus ambitieux, être maire de Paris, cela autorise de plus grandes espérances, comme chef du gouvernement, ou par-dessus tout président de la République.

L'ennui, c'est qu'on ne peut pas se présenter à Épinal (dont Séguin est le maire actuel), à Blois (mairie de Lang) et à Paris. Il faut bien calculer son coup, car le perdant ne sera ni maire de Paris, ni ne restera maire d'Épinal ou de Blois. On comprend que certains hésitent à franchir le pas et veulent sonder d'abord...

Alors dans le panier de crabes des prétendants, ça pince de tous les côtés. Il s'agit de partir au bon moment. Toubon et Pons qui sont partis trop tôt en essayant de dégommer Tibéri semblent rester sur le sable. Séguin et Lang en sont, de manière assez symétrique, au stade où certains de leurs "amis" doivent leur demander publiquement avec insistance de faire acte de candidature. Alors évidemment, ils ne pourront pas résister à ces appels pressants

et leurs corps et leurs âmes appartiendront aux Parisiens.

Bien entendu il n'y a pas qu'à Paris que les politiciens se précipitent. Les fromages provinciaux, pour être plus petits, suscitent d'âpres luttes entre les corbeaux et les renards locaux ou parachutés.

À Toulouse, Baudis a préparé sa succession en présentant Douste-Blazy. À Lyon, l'après Barre provoque des déchirements. À Lille, Martine Aubry a déjà chauffé sa place.

Quant aux Verts, qui jusqu'à présent sont largement écartés des fromages municipaux, ils font pression sur le PS pour que ce dernier accepte de leur laisser des mairies de villes importantes. Ils annoncent pour le moment qu'ils entendent faire acte de candidature partout, quitte à déchirer électoralement la majorité. Le porte-parole des Verts a déclaré : « Si les socialistes tiennent vraiment à donner la priorité aux sortants, alors la majorité plurielle sera en danger... ». Évidemment les Verts n'ont guère de sortants ! Eux voudraient justement devenir des "entrants" et font le chantage de couler le navire si on refuse de les y embarquer.

Bien entendu, d'ici les municipales — dans plus d'un an tout de même ! — beaucoup d'eau va couler dans la Seine, la Garonne et le Rhône, et beaucoup de combinaisons pourront se faire et se défaire. Alors, le spectacle est permanent. La politique que les uns et les autres vont mener passe à la trappe. Si tant est qu'elle ait été la préoccupation de ces chercheurs de fromages. On se partage donc à l'avance, entre politiciens les choix des électeurs, sans même s'inquiéter de leurs intérêts. Cette "nouvelle façon" de faire de la politique sent le rance.

André VICTOR



Zuccarelli (ministre de la Fonction publique) et Jospin marchant d'un même pas.

Projet d'accord sur les 35 heures dans la Fonction publique

LES CRÉATIONS D'EMPLOIS À LA TRAPPE!

Au terme de deux séances de négociations, le ministre de la Fonction publique, Emile Zuccarelli, et les représentants des sept fédérations syndicales de fonctionnaires ont accouché d'un projet d'accord-cadre sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Les fédérations syndicales doivent maintenant, nous dit-on, consulter leur « base » et donner leur réponse à la fin du mois. Mais il n'y aura pas de créations d'emplois.

Le préambule est rempli de bonnes intentions : « améliorer la qualité du service public rendu aux usagers, moderniser l'organisation du fonctionnement des administrations ». Mais le ministre a déjà indiqué la sienne. L'accord concerne « l'en-

semble des fonctionnaires civils et des agents, quelle que soit leur situation juridique, employés dans les services de l'Etat, les collectivités territoriales (régions, départements, communes) et les établissements publics et administratifs ».

Le temps de travail serait désormais, pour ces salariés, calculé « sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 600 heures maximum ». Le ministre voulait que ce nombre d'heures soit un plancher, les syndicats un plafond, ce qui confirme qu'il milite lui aussi pour une semaine de 35 heures élastique.

Cette durée pourrait être inférieure en cas de travail de nuit, le dimanche, en horaires décalés, en équipes, en cas de modulation du cycle de travail, de travail pénible ou dangereux. Mais la réduction du temps de travail connaîtra aussi de multiples

exceptions : par exemple, les maxima horaires seraient fixés à 10 heures par jour et 44 heures par semaine sur 12 semaines consécutives. L'amplitude quotidienne maximale ne pourrait excéder 12 heures. Sur le papier, il est précisé que ces dispositions « ne pourront conduire à remettre en cause les garanties légales existantes ». Comme on l'a vu dans de nombreuses entreprises du privé, il y a loin des déclarations d'intention à la réalité.

Reste la question de la création d'emplois. Le ministre a soigneusement évité de reprendre la formulation des syndicats demandant la « création nette d'emplois », préférant des départs en retraite « globalement compensés » sur 2001-2003, ce qui ouvre la voie à ces tours de passe-passe dont les administrations, comme les grandes entreprises, ont le secret pour ne pas compenser dans les faits.

Quant aux créations effectives et l'évolution de l'emploi, ils attendront ! En effet, ce n'est que si le bon fonctionnement des services le permet que les crédits d'heures supplémentaires pourraient être affectés à la création d'emplois. Dans les hôpitaux, il est même précisé qu'il faudra attendre que soient appréciées les conséquences des changements d'horaires pour créer des emplois. Enfin, les emplois précaires de la Fonction publique (200 000 personnes) devraient petit à petit se transformer en emplois permanents, mais il n'est pas précisé en combien de temps...

Bref, on demande aux travailleurs de la Fonction publique de s'armer de patience alors que, dans de nombreux secteurs, le manque de personnel se fait très cruellement sentir.

Car l'important dans ce projet, c'est moins ce qui y figure que ce qui y manque : la création d'emplois nécessaires partout.

La quasi-totalité des représentants des syndicats qui siègent à la table des négociations ont trouvé, eux, que les propositions ministérielles constituaient une « avancée ». Laquelle ? Mystère.

Pour imposer des créations d'emplois effectives, dans le public comme dans le privé, les travailleurs ne pourront pas faire l'économie de mettre la pression. C'est la seule méthode pour forcer les gouvernants à changer les priorités financières.

On peut, en effet, rappeler qu'en changeant de destination ne serait-ce que les quelque 200 milliards de francs que l'Etat distribue chaque année en aides directes au patronat cela permettrait de créer plus d'un million d'emplois payés 10 000 F par mois, charges comprises.

Jacques FONTENOY

Espagne Près d'Almeria Surexploitation et violences racistes **LES TRAVAILLEURS MAROCAINS ONT RÉAGI PAR LA GRÈVE**

La vague de violence contre les travailleurs immigrés d'origine marocaine qui s'est développée récemment dans la région d'Almeria, en Espagne, a duré plusieurs jours et soulevé une grande émotion dans tout le pays.

C'est l'assassinat d'une femme par un déséquilibré marocain qui est à l'origine de cette flambée de violence. Mais depuis longtemps se développait une campagne xénophobe qui rendait les immigrés marocains responsables de l'augmentation de la délinquance et de l'insécurité dans cette localité. Après l'enterrement de la femme, des groupes nombreux se sont formés, se livrant à de véritables ratonnades. Abris et locaux de toutes sortes utilisés par les marocains ou par des associations espagnoles qui les aident ont été détruits. Des maisons, des bidonvilles ont été incendiés. Quant aux travailleurs émigrés, ils ont été poursuivis et attaqués par des hommes armés de barres de fer, de couteaux et d'armes à feu. Les forces de l'ordre ont assisté passivement à cette véritable chasse à l'homme, laissant les agresseurs agir à leur guise et dresser par exemple des barricades dans les fau-

bourgs du village pour l'isoler, de sorte que pendant presque deux jours, les travailleurs immigrés ont été à la merci de la violence et de cette sorte de folie raciste.

El Ejido et la région située à l'ouest d'Almeria sont une zone semi-désertique, déshéritée depuis des décennies, qui a connu depuis une vingtaine d'années un certain développement grâce aux cultures en serres où travaillent en grande majorité des émigrés marocains. Et s'il faut parler de délinquance et de vol, c'est bien en parlant des patrons des entreprises agricoles de la région. Journées de 10 à 12 heures dans des serres où au printemps et en été les températures atteignent les 50 degrés alors que l'atmosphère est constamment polluée par les pesticides. Salaires misérables dans cette région où la convention collective de l'agriculture est l'une des plus défavorables aux travailleurs. La surexploitation des travailleurs de ce secteur est encore aggravée par la présence de nombreux immigrés « illégaux », qui n'ont pas de contrats et sont à la merci d'un patronat qui les traite comme des esclaves, les embauchant

sur les places des villages ou aux carrefours des routes et des chemins pour les jeter dehors quand ils n'en ont plus besoin. L'utilisation de cette main-d'œuvre bon marché, surexploitée et terrorisée par la crainte d'une expulsion hors d'Espagne, permet à ces entreprises de s'adapter aux fluctuations des cours sur le marché international des fruits et légumes en réalisant d'importants profits. Les profits annuels réalisés par ce patronat à El Ejido, qui compte 50 000 habitants, est de quelque 15 milliards de francs, et cette agglomération est celle qui compte en Espagne le plus fort pourcentage d'établissements bancaires par habitant. Par contre 57 % de la population y vit dans des bidonvilles, des habitations insalubres ou des ruines, sans lumière, sans eau courante, sans sanitaires. Mais l'un des pires fléaux pour la population marocaine concentrée dans les quartiers les plus pauvres est le racisme. Il n'est pas rare que des Marocains en situation légale ou non soient expulsés des bars et des lieux publics. Des immi-

grés qui avaient osé occuper des maisons vides ont été expulsés sur ordre de la mairie. Le maire, un homme du Parti Populaire (parti de droite), qui dirige une entreprise agricole, a toujours été le premier à faire des déclarations racistes contre les Marocains.

Malgré ce climat, les travailleurs marocains ont appelé à une grève pour protester contre les violences et pour obtenir une amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Cette grève a été suivie par la totalité des émigrés d'origine marocaine et a paralysé pendant quatre jours les serres tandis que des piquets de travailleurs étendaient le mouvement. Le seul fait que cette grève existe a fait que pour la première fois les dirigeants des sociétés agricoles et les représentants du gouvernement ont accepté de traiter avec les travailleurs

immigrés. Différentes associations d'immigrés ainsi que les syndicats majoritaires, les Commissions Ouvrières et l'UGT, ont bien essayé de calmer le jeu en modérant les revendications et en incitant les travailleurs à reprendre le travail. Mais malgré cela la grève a tenu plusieurs jours et les travailleurs ont arraché quelques revendications concernant l'indemnisation pour les dégâts subis, la construction de véritables habitations, l'application de la convention collective à tous les travailleurs et la régularisation des immigrés en situation illégale.

Mais il faudra que la lutte continue. Car les patrons cherchent à faire jouer une autre concurrence entre travailleurs. C'est ainsi que pour casser la grève ils ont embauché des travailleurs venus des pays de l'est de



Des immigrants marocains manifestaient à Almeria le 9 février, proclamant notamment : « Nous ne sommes pas des assassins... Nous sommes des travailleurs ».

Irak

IL FAUT LA LEVÉE DES SANCTIONS

Le haut fonctionnaire chargé par l'ONU de la « coordination humanitaire » en Irak, Hans von Sponeck, vient de remettre sa démission. Officiellement, aucune explication n'a été donnée, mais il y avait des mois que ce fonctionnaire déclarait aux journalistes, que les conditions d'application de l'accord « Pétrole contre nourriture » qui régit les échanges entre l'Irak et le reste du monde, se menaient au détriment de la population irakienne.

Il y a une dizaine d'années que l'Irak subit les sanctions des grandes puissances impérialistes, sanctions censées frapper le dictateur Saddam Hussein. Elles ont surtout conduit à la dégradation de la situation de la population pri-

vée des moyens d'existence les plus élémentaires, de nourriture comme de médicaments. Et, pour mesurer la détresse de la population, il faut aussi se rappeler que cette décennie d'embargo économique est venue s'ajouter à une presque décennie d'état de guerre.

L'état s'est un peu desserré, avec la résolution 986 de l'ONU dite « Pétrole contre nourriture », adoptée en 1995 mais entrée en application courant 1996. Mais les termes de l'échange acceptés par les puissances impérialistes sont loin de permettre de couvrir ne serait-ce que les besoins les plus élémentaires. Depuis 1998, l'Irak peut exporter 5,2 milliards de dollars de pétrole tous les six mois. Les sommes, qui

transitent par les Nations unies, servent pour 53 % à payer des importations irakiennes (nourriture, médicaments principalement) ; 13 % aux besoins des trois départements du nord du pays (Kurdistan) ; 30 % en compensation aux victimes de la guerre avec le Koweït (1990). Le reste (4 %) va dans les frais divers occasionnés par l'embargo imposé à l'Irak !

« Nous n'avons pas été capables, moi compris, d'alerter la communauté internationale sur la gravité de la situation humanitaire », expliquait il y a quelques mois le haut fonctionnaire démissionnaire. Le secrétaire général des Nations unies lui-même a constaté dans un rapport, qui n'a pas fait les gros titres des

journaux, que même si le plafond autorisé était pleinement atteint, cette somme « serait insuffisante pour répondre à tous les besoins humanitaires du peuple irakien ». L'ensemble des sommes reçues représente en effet seulement 180 dollars (environ 1 100 F) par personne et par an et place l'Irak parmi les pays les plus pauvres de la planète (les 6 000 dinars du salaire minimum mensuel irakien valent environ 3 dollars soit 18 F sur le marché des changes).

Les illustrations de cette misère qui pèse sur la majorité de la population irakienne abondent. L'électricité est coupée en moyenne six heures par jour dans Bagdad. Un groupe électrogène qui ne se met pas en

route pour suppléer à une coupure peut conduire à la mort d'un patient au cours d'une opération bénigne dans un hôpital de la capitale irakienne. Les mêmes coupures peuvent également détruire les stocks de nourriture dans les entrepôts frigorifiques. Les écoles se vident, l'analphabétisme progresse.

Pour les dirigeants du monde impérialiste, le régime irakien a commis le pire des crimes, non pas celui d'être un régime dictatorial – cela l'impérialisme peut fort bien s'en accommoder – mais celui d'avoir tenté de suivre une route différente de celle tracée à Washington, Londres ou Paris. Et le fait payer à la population.

Jacques FONTENOY

Algérie

BOUTEFLIKA PRÉPARE DE NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES TRAVAILLEURS

Depuis le 13 janvier, en principe, la loi de concorde nationale est arrivée à échéance. Des centaines de terroristes des GIA (Groupes Islamiques Armés) se sont rendus. En ce qui concerne l'AIS (le bras armé du FIS), ses membres ont bénéficié d'une amnistie. Ces ex-terroristes ont été désarmés. Certains sont rentrés chez eux. Ceux qui habitaient en zone rurale isolée et sont sous la menace de représailles des GIA, sont regroupés sous protection des forces de sécurité. D'autres doivent être déplacés pour ne pas se retrouver dans leurs anciens quartiers face aux familles de leurs victimes.

Les attentats et les massacres de civils n'ont pas cessé pour autant. Le récent mois de Ramadan aurait compté un peu plus de victimes que l'an dernier. Les GIA ont voulu ainsi marquer leur refus de toute reddition.

Malgré cette persistance des attentats, la capacité de nuisance des GIA est en recul depuis des années. La reddition de centaines de membres des GIA, comme la dissolution de l'AIS, constituent un succès pour le pouvoir. Succès également le fait que les négociations de dernière minute avec l'AIS n'aient pas permis aux dirigeants politiques de l'ex-FIS d'obtenir la garantie que ce parti serait légalisé.

Les mois qui viennent nous diront si l'armée réussira à réduire les maquis des GIA qui ont refusé

de déposer les armes. L'opération de « concorde nationale » avait comme objectif de rétablir la stabilité politique, nécessaire, selon Bouteflika, à la relance économique. Or, comme les caisses de l'État sont vides, il n'y aura pas de relance économique sans investissements étrangers.

Lors d'une récente interview, Bouteflika manifestait son principal souci : « Les Algériens doivent comprendre aussi que les années soixante-dix, c'est terminé et que la manne céleste n'existe plus. Les Algériens doivent comprendre que, s'ils ne se décident pas à travailler, et, par voie de conséquence, à créer eux-mêmes la richesse... L'Algérie de papa est terminée en tout cas... Le premier travail c'est de faire la paix. Je vous ai dit : il y a des milliards de dollars qui attendent pour s'investir. Je sais exactement où et comment. Mais je sais que je n'aurai pas un seul dollar si je n'ai pas réglé le problème de paix et de sécurité ».

Mais si les chefs d'État européens, américains ou français considèrent aujourd'hui que le pouvoir algérien contrôle la situation et est devenu, de ce fait, à nouveau fréquentable, en ce qui concerne les investissements, on en est toujours au point mort.

Bouteflika essaye de convaincre les entreprises françaises, italiennes, américaines de venir investir en Algérie, maintenant que la stabilité politique est rétablie ou en voie de rétablissement. Les lois, les règlements seront même modifiées pour les attirer.

Dans cette perspective, Bouteflika envisage de privatiser l'ensemble de l'économie : « Il n'y a pas de secteur tabou », a-t-il martelé. Même la Sonatrach, compagnie pétrolière stratégique pour l'État puisque les hydrocarbures représentent plus de 95 % des recettes d'exportation, est destinée à être privatisée (même si l'État devrait, en principe, y rester majoritaire). Pour faire face à la dette qui dépasse 30 millions de dollars, les dirigeants algériens misent sur ces privatisations qui permettraient à l'État de convertir sa créance en actions.

Mais les investissements ne se bousculent pas. Au début de février, une importante délégation du Medef a séjourné à Alger : Alcatel, Alstom, Renault, Bouygues, Bull, BNP-Paribas, Crédit Lyonnais, Thomson-CSF, Danone, Vivendi... en tout 94 entreprises françaises étaient du voyage.

En fait très peu de contrats auraient été finalisés et les entreprises françaises semblent avoir été beaucoup plus intéressées à la création ou au développement de leurs réseaux de distribution.

Cela Bouteflika le reconnaît publiquement : « Les demandes algériennes sur l'essentiel sont connues. Rien n'est réglé jusqu'à maintenant. Il y a une amélioration, si vous voulez, dans le sens de l'urbanité des rapports. Il y a une amélioration très spectaculaire. Sur les problèmes de fond, il n'y a aucun progrès ».

Pour convaincre les investisseurs étrangers, Bouteflika devra donc faire beaucoup plus. Il devra les persuader

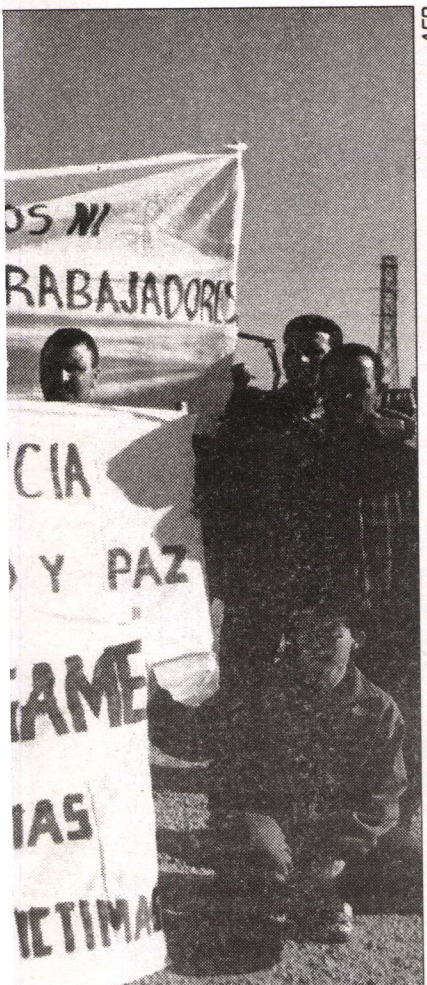
qu'ils ont intérêt à investir et qu'ils peuvent faire de bonnes affaires, des profits suffisants en rachetant des entreprises algériennes. Il devra aussi les convaincre qu'il n'y aura pas de risque de conflits sociaux.

Bouteflika devra donc ne pas se contenter de privatiser, mais il devra réduire les effectifs ou même fermer les unités considérées comme non rentables.

Exemple : depuis quelques jours le complexe Véhicule Industriel de Rouiba (près d'Alger) ne fonctionne plus, la banque nationale d'Algérie refusant de débloquer les fonds pour payer salaires et matières premières. La direction de la SNVI, celle de la banque et derrière eux, le pouvoir, veulent imposer un nouveau plan de restructuration, c'est-à-dire le licenciement de milliers d'ouvriers. C'est la condition pour que Renault ou d'autres trusts européens prennent une participation dans l'entreprise.

Bouteflika annonce clairement la couleur. Il y aura de nouveaux licenciements, encore plus de chômage, encore plus de misère sans même qu'il y ait la garantie que des investissements étrangers seront faits ; investissements qui ne se traduiraient d'ailleurs même pas par un nombre significatif de créations d'emplois.

Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que les travailleurs refusent d'être jetés à la rue, qu'ils se défendent en n'acceptant pas le chantage à la stabilité politique que leur fait Bouteflika.



AFP

l'Europe. Il y aurait ainsi des travailleurs en provenance de l'est européen en attente à la frontière entre la France et l'Espagne. La presse évoque les propos de patrons de la région d'Almeria affirmant : « On changera de travailleurs, on les fera venir d'Amérique du Sud, de pays d'Europe, car avec les Arabes il n'y a que des problèmes ». Mais il y aura espérances aussi la solidarité qui peut naître entre les travailleurs de toutes origines face à l'exploitation intolérable qu'on leur fait subir. Comme il y a eu à El Ejido, après cette flambée de haine raciale, la solidarité, dans la lutte, entre tous les travailleurs marocains, que les patrons avaient pourtant souvent essayé d'opposer les uns aux autres. Et c'est là qu'est l'espoir.

B.S.

Tchéchénie

L'ARMÉE RUSSE SYSTÉMATISE LES CRIMES

Deux semaines après la chute de Grosny, les forces russes continuent à semer la terreur et la mort au sein de la population tchéchène, rasant des villages et multipliant les exécutions sommaires en guise de représailles.

Cette semaine, des témoignages ont commencé à faire état du régime imposé dans les zones « libérées ». Ainsi les autorités russes ont installé plusieurs camps dits « de filtration » dans lesquels des milliers de combattants tchéchènes mais aussi des civils – parmi lesquels des enfants, des femmes et des vieillards – soupçonnés d'avoir aidé les « boïéviki » sont détenus. Dans le camp de Tchernokozovo par exemple, ils sont soumis à des privations de nourriture, aux tortures systématiques, aux coups, aux viols et aux exécutions. Et si certains d'entre eux ont pu échapper et témoigner, c'est que l'armée russe, qui officiellement pré-

tend aider la population tchéchène contre le banditisme, pratique couramment la libération des détenus, morts ou vivants, contre rançon.

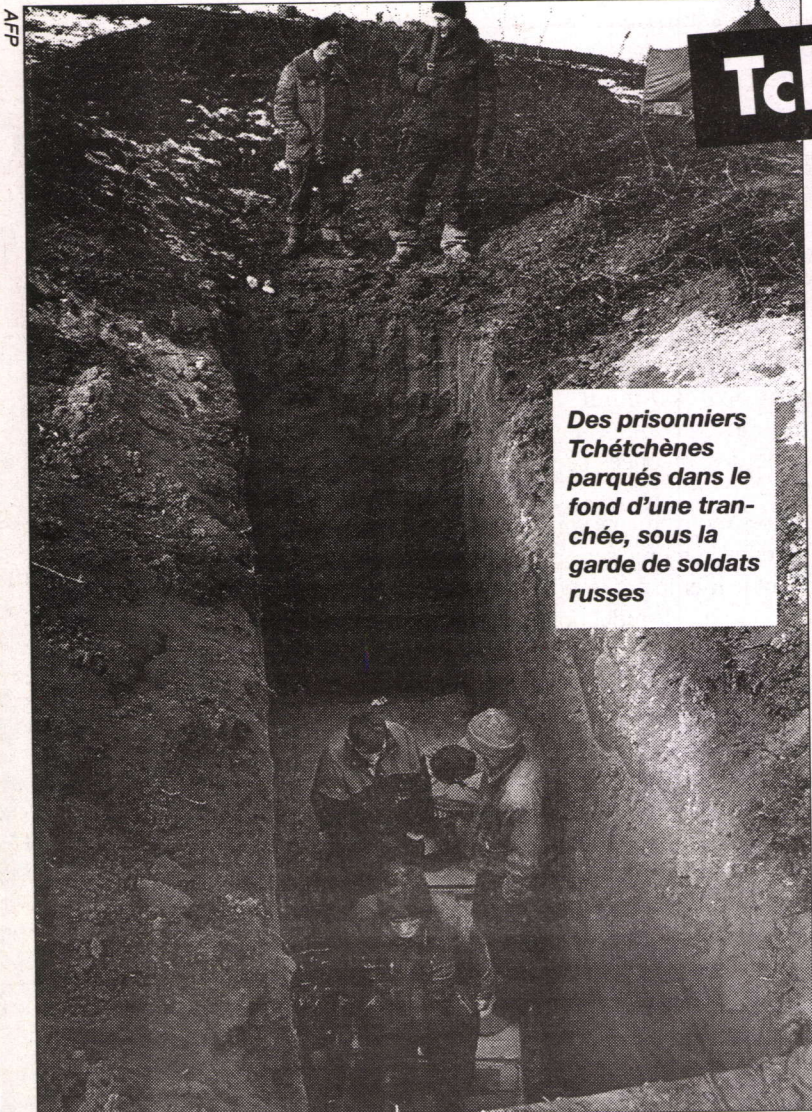
L'existence de ces camps n'est pas nouvelle. Durant la précédente guerre de 1994-1996, les autorités russes les avaient abondamment utilisés, terrorisant les populations par les traitements qui y étaient infligés. Des milliers de Tchéchènes auraient ainsi disparu ou seraient sortis invalides de ces camps.

Le sort de ceux qui, fuyant les zones de combats, ont pu se réfugier en Ingouchie n'est guère plus enviable. La Fédération Internationale des Droits de l'Homme a récemment dénoncé les conditions de vie inhumaines et l'absence de soins médicaux auxquels sont soumis plus de 20 000 réfugiés, par l'attitude du gouvernement de Moscou qui voudrait, en agissant ainsi, les forcer à retourner en Tchéchénie.

Constatons que ces horreurs, ces crimes sont commis alors que les gouvernements occidentaux se réfugient dans un silence complice. Il est vrai que la France et les autres puissances, qui misent sur le rétablissement d'un pouvoir fort en Russie, reconnaissent à Poutine « la pleine souveraineté en Tchéchénie » et le droit de « lutter contre le terrorisme ». D'ailleurs le « Club de Londres », un pool de banques privées parmi lesquelles figurent la BNP et le Crédit Lyonnais, vient d'accorder au gouvernement russe une remise de quelque 10 milliards de dollars sur la dette extérieure du pays. De quoi aider Poutine à financer son prochain budget qui prévoit d'augmenter de 50 % ses dépenses militaires !

Entre massacreurs, on se comprend.

Roger MEYNIER



Des prisonniers Tchéchènes parqués dans le fond d'une tranchée, sous la garde de soldats russes

AFP

Éducation nationale

Le 12 février,
dans les rues
de Nîmes



LA RENTRÉE 2000: FERMETURES DE CLASSES ET RÉGRESSION DES EFFECTIFS

Le ministère de l'Éducation a fait connaître, jeudi 10 février, les dotations en postes d'enseignants des écoles primaires et des collèges (le premier degré), pour la prochaine rentrée de septembre 2000. Il a attendu pour rendre publiques ses intentions les vacances scolaires de février et on comprend pourquoi: son projet est une véritable provocation!

Avec 671 créations de postes pour 875 suppressions

en France dite métropolitaine, le ministère prévoit donc de diminuer le nombre total d'enseignants du premier degré. 14 académies sur 25 voient ainsi leurs effectifs reculer. Parmi les plus touchées figurent des régions qui connaissent les plus forts taux d'échec scolaire, comme le Nord ou la Picardie. Pour se justifier, Allègre a invoqué une baisse du nombre d'élèves dans un certain nombre d'académies. Il y aurait moins d'élèves, il faut donc moins de profs, voilà sa logique!

Mais pas question pour lui de profiter de cette éventuelle baisse (qui reste encore à vérifier) pour diminuer le nombre d'élèves par classe et faciliter ainsi leurs conditions d'études. Les écoles et collèges de nombre de quartiers défavorisés ne verront, au mieux, aucune amélioration de leur situation. Au mieux, car dans bien des endroits, la situation pourrait s'aggraver avec une augmentation des effectifs dans les classes, la suppression de nombreuses activités d'éveil, de

soutien, etc.

Par exemple, dans cette école d'un quartier populaire de Beauvais dans l'Oise, l'application de la carte scolaire se traduirait par la fermeture de deux classes, 30 élèves en maternel avec une seule maîtresse, et 28 en primaire. Comme le dit une mère de famille: «C'est de la garde-rie». Dans ce département qui perd 38 postes, le syndicat des instituteurs estime qu'il y aura 500 élèves en plus dans les écoles primaires, contestant les chiffres

de l'inspection académique.

Mêmes conséquences dans les collèges qui sont pourtant confrontés aux pires difficultés, en particulier à cette violence dont le ministre a tant parlé ces derniers temps. Les établissements en ZEP (Zone d'éducation prioritaire) ne sont pas épargnés et tant pis si, selon les termes du principal d'un collège de Marseille, «la situation devient ingérable».

Dans les quelques académies où des créations de postes sont prévues, on reste très en dessous des besoins. Dans l'Hérault et le Gard, les besoins en professeurs d'écoles ont été chiffrés à 650 par les parents d'élèves et les enseignants. Le ministre leur en offre... à peine une trentaine! Il n'est nulle part question de donner les moyens qui permettraient de pratiquer un enseignement digne de ce nom. On gratte ici une année pour saupoudrer ailleurs l'année suivante, avec l'objectif de maintenir le budget constant, si ce n'est de le réduire...

Il faut reconnaître à Allègre et au gouvernement une continuité politique, pour ne pas dire de l'obstination dans sa volonté de détériorer les conditions dans l'enseignement. Le personnel de l'Éducation nationale soutenu par les parents, montre à Nîmes, Montpellier et dans un certain nombre d'établissements qu'il n'a pas l'intention de se laisser faire. Et il faut espérer que la fin des vacances soit le début des ennuis pour Allègre.

UNE RÉGRESSION GÉNÉRALE QUI MÉRITE UNE RIPOSTE D'ENSEMBLE

Les dotations en postes d'enseignants, partiellement connues dans le primaire, n'ont pas été encore annoncées dans tous les secteurs de l'Éducation nationale. Dans bien des lycées, on attend toujours une information qui tarde plus que de coutume. Ce n'est évidemment pas un hasard, car là où l'annonce a été faite, parfois à l'initiative personnelle de certains proviseurs, c'est le même couperet que dans le premier degré. Ainsi, dans les lycées professionnels, à Paris, le rectorat a prévu des suppressions de postes allant jusqu'à plus de 15% de l'effectif.

L'ampleur de ces suppressions est manifestement une première conséquence de la réforme de l'enseignement professionnel qui prévoit, dès

la prochaine rentrée, des mesures qui reviennent à introduire l'annualisation et la flexibilité du temps de travail pour les enseignants. Ailleurs, dans les lycées d'enseignement technique ou d'enseignement général, on ne sera pas épargnés. Fait significatif, le nombre de places proposées aux concours de recrutement des professeurs du secondaire, toute catégorie confondue, est en recul de 12%, soit près de 2 700 postes en moins par rapport à 1999, qui était déjà une année de recul.

C'est donc bien partout que l'on peut s'attendre à des suppressions de postes. Cela veut dire pour la rentrée prochaine des classes encore plus surchargées, une multiplication des emplois précaires que les rectorats utilisent pour boucher les trous dans les effectifs, au coup par coup, et

au dernier moment.

Manifestement, le gouvernement semble vouloir accentuer son offensive contre l'Éducation nationale, comme il le fait contre toute la fonction publique.

Mais il n'est pas certain qu'une telle politique passe. Depuis des semaines maintenant, des milliers de personnes - enseignants et parents d'élèves - manifestent dans l'Hérault et le Gard. Sur les 600 écoles primaires et maternelles de ce département, plus de la moitié étaient fermées, ou occupées par les parents, ces dernières semaines. À Nîmes et Montpellier, des cortèges imposants ont défilé à plusieurs reprises, pour réclamer les centaines de postes nécessaires. Dans de nombreux autres départements, sans avoir cette ampleur, des occupations d'écoles et de collèges ont eu lieu aussi et conti-

nent encore.

Dans les lycées d'enseignement professionnel, la mobilisation a été importante à la veille des vacances scolaires.

Tous ces mouvements vont bien sûr dans le même sens et expriment le même ras-le-bol de cette politique de réduction des moyens mise en œuvre par le gouvernement. Ce dernier craint bien évidemment qu'ils convergent, d'où les annonces étalées dans le temps.

Eh bien, faisons tout pour confirmer ses craintes. Dès la rentrée scolaire, de multiples manifestations sont prévues à l'appel des syndicats d'enseignants. Il faut bien sûr qu'elles soient un succès et un premier pas vers un mouvement plus général.

P.B.

Paul BARRAL

LA COLÈRE DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS

• Marseille

À la suite du projet de Allègre concernant les lycées professionnels (LO n°1646 et 1648), la grève s'est développée dans les lycées professionnels de la région. L'académie d'Aix-Marseille regroupe les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes; et de Barcelonnette à Arles en passant par Avignon, il y a 55 lycées professionnels et sections d'enseignement professionnel dans des lycées classiques, où enseignent 2 700 professeurs.

La grève du jeudi 3 février à l'appel des syndicats, excepté le Snetaa lié à la FSU, a été suivie à 80%, ce qui est exceptionnel. Le mécontentement a été si vif que 600 enseignants sont venus à Aix pour manifester.

Dès le lendemain ils se réunissaient dans des assemblées générales dans plusieurs lycées et se mettaient en grève reconductible ou tournante. 40 personnes représentant 6 lycées professionnels et des responsables des syndicats à l'initiative de la grève du 3 se réunissaient au lycée Le-Chatelier, au nord de Marseille.

Le lundi 6, il y eut à nouveau des assemblées générales. Des groupes d'une dizaine de professeurs grévistes partaient pour étendre la grève à de nouveaux lycées. Ils y entraient à l'occasion de la récréation, les professeurs du

lycée réunissaient l'assemblée générale où les grévistes exposaient les raisons de la grève. À chaque fois, les assemblées votaient la grève. Les grévistes sont très en colère contre le projet d'Allègre qui, en comptabilisant les heures de travail «effectuées», veut accroître le temps de présence des enseignants, et faire de ceux-ci des crédateurs ou surtout des débiteurs d'heures de travail. Ces heures utilisées en travaux divers permettraient de continuer à ne pas embaucher. Beaucoup d'enseignants s'élèvent aussi contre l'intégration des lycées professionnels aux entreprises. Les patrons deviendraient les maîtres d'œuvre de la formation des jeunes. Certainement pas pour donner à ces jeunes la formation, les connaissances et la culture dont ils auront besoin toute leur vie, mais plutôt pour les utiliser le plus vite possible de la façon la plus rentable pour eux.

L'après-midi, une nouvelle assemblée réunissait 250 enseignants de 20 lycées. Il y fut décidé de continuer à étendre la grève.

Ils étaient 400 à manifester le mardi 8 à Marseille. C'est alors que des professeurs non syndiqués, qui tenaient à participer aux discussions et aux décisions pour la suite du mouvement, proposèrent de s'organiser en coordination. D'autant plus que les syndicalistes

insistaient plus sur les temps forts, que sur l'organisation de la grève. Le lendemain il y eut 28 personnes représentant 14 lycées pour la première réunion de la coordination qui comprenait un représentant de chaque syndicat.

Une nouvelle manifestation appelée par les syndicats sur toute l'académie rassemblait 800 personnes à Aix. Ce fut une journée mémorable. Les manifestants sillonnèrent Aix, pique-niquèrent devant le rectorat, se réunirent en AG. Ils accueillirent chaleureuse-

ment leur délégation que le recteur tentait d'anesthésier par des flots de paroles. Le soir même la coordination réunissait 50 personnes de 26 lycées.

Et le lendemain, veille des vacances, une nouvelle manifestation, de Marseillais surtout cette fois, dévalait la Canebière à 150 avec un bel enthousiasme.

Et une dernière coordination de 30 d'entre eux décidait pour la rentrée, le 28 février, de reprendre la grève, de s'adresser aux parents d'élèves, et à la population. Elle se

posait le problème de coordonner le mouvement des lycées professionnels avec les collèges et des lycées.

Les professeurs des lycées professionnels sont bien conscients qu'ils représentent une minorité et que les mesures du gouvernement à leur égard constituent un ballon d'essai. S'il arrivait à faire passer son projet, il ne fait pas de doute que les mêmes mesures se généraliseraient à toute l'Éducation nationale.

• Lyon

À Lyon, la journée de grève du 3 février, appelée par de nombreux syndicats, a été bien suivie. À l'assemblée générale qui se tenait à la Bourse du travail, plus de vingt lycées étaient représentés et 200 enseignants étaient présents. Il y a un peu plus de 2000 enseignants en lycées professionnels dans l'académie de Lyon et certains lycées annonçaient 90% de grévistes, d'autres un peu moins.

Suite à cette journée, une nouvelle assemblée générale eut lieu le 9 février avec un appel pour une journée de grève le mardi 15 février,

pour marquer le coup avant les congés scolaires.

Cette journée a connu une mobilisation aussi importante que la précédente, la même assistance à l'assemblée générale, suivie d'une manifestation devant le rectorat.

Là, des enseignants ont déversé des «vestiges d'enseignement professionnel»: câbles électriques, machine à écrire, dossiers de stages, pièces de métal et autres chaises... au pied des policiers chargés de garder le portail. Ce rassemblement a quelque peu retardé

la sortie de proviseurs qui étaient en réunion à l'intérieur.

Les manifestants se sont ensuite dirigés vers le centre de Lyon en distribuant des tracts expliquant les revendications et une plainte symbolique, contre Allègre, pour son rôle de destructeur de l'Éducation nationale, a été déposée au commissariat. On criait «Allègre démission» ou «Allègre, ton plan on n'en veut pas».

Rendez-vous a été pris pour que, dès la rentrée scolaire de début mars, la lutte continue.

Rouen Lycée Flaubert

Au lycée Flaubert, les bonnes nouvelles d'Allègre se succèdent! On a appris que la dotation globale d'heures allait passer de 2 710 heures en 1999 à 2 592,5 heures pour la rentrée 2000.

Le fonds social lycéen, qui s'élevait à 80 000 francs et qui était totalement utilisé, ne serait plus que de 20 000 francs. Pour aider les familles les plus démunies de ce quartier défavorisé, le lycée devra prendre sur ses fonds propres.

Le lycée professionnel Flaubert n'est bien sûr pas plus favorisé. La réforme des LP s'appliquera dès la rentrée 2000, Allègre en a décidé ainsi. La dotation d'heures annoncée pour 2000 était de 777 heures: elle est réduite du jour au lendemain à 688 heures, en dépit des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les enseignants.

Le Conseil régional n'est pas en reste. Il baisse lui aussi les subven-

tions des lycées et des LP. Le CFA (Centre de formation pour les apprentis) Flaubert ne sera augmenté que de 0,5%. Des stagiaires de ce CFA public qui doivent faire deux mois de stages à l'étranger ne recevront plus tous l'aide de 5 000 F car les conditions d'obtention de cette allocation seront sélectives alors qu'elle était attribuée à tous jusqu'à présent.

Voilà un tout petit exemple des conséquences d'une politique désastreuse où l'on voit gouvernement et instances départementales ou régionales ouvrir toutes grandes leurs caisses quand il s'agit de faire des largesses au patronat mais réduire les budgets des services publics aussi indispensables à la collectivité que l'enseignement public ou la santé!



Rennes

MOBILISATION CONTRE LA FERMETURE D'UN COLLÈGE

Dans le quartier des Chalais à Rennes, deux collèges reçoivent respectivement 300 et 450 élèves. Le rectorat a décidé de fermer celui de 300 élèves pour regrouper tout le monde dans un collège unique, c'est-à-dire 750 élèves à la prochaine rentrée.

Les élèves, le personnel et les parents d'élèves de ces établissements ne sont pas du tout d'accord. Depuis des mois, ils se mobilisent pour empêcher la fermeture d'un des établissements. La dernière manifestation en date a rassemblé 200 personnes. Accompagnés de parents d'élèves, renforcés par des enseignants, les «collégiens en colère» ont bloqué la circulation lors d'une opération «collège mort».

Le rectorat justifie sa décision par une baisse des effectifs sur le quartier. Il y aurait une centaine d'élèves en moins... d'ici trois ans! Il ajoute comme autre raison, et c'est sans doute la principale: «L'impératif de gérer au

mieux les moyens de l'académie».

Les parents et les enseignants font remarquer que si devant les caméras, le ministre parle de «la nécessité d'avoir des établissements à taille humaine», dans la réalité il fait l'inverse!

D'autre part, les locaux actuels sont trop exigus pour accueillir 300 élèves de plus. Ils ne sont d'ailleurs pas aux normes de sécurité et nécessitent de nombreux travaux... Déjà d'ailleurs, le centre de documentation et la cantine sont trop petits pour 450 jeunes! Les conditions d'accueil des élèves se dégraderaient donc considérablement.

Mais le rectorat et, au-dessus de lui, Allègre s'en moquent. Ils voient là un moyen d'économiser sur les postes de professeurs et de non-enseignants. Mais les élèves, les profs, le personnel et les parents d'élèves n'ont pas dit leur dernier mot.

Thiais - Val-de-Marne NON AUX FERMETURES DE CLASSES

Un lecteur témoigne: Chaque année, l'inspecteur d'académie établit une prévision de carte scolaire, c'est-à-dire qu'il prévoit le nombre de classes par école par rapport au nombre d'enfants inscrits.

Cette année, dans le Val-de-Marne, par des prouesses mathématiques, cela entraînera 148 fermetures de classe contre 28 ouvertures.

Dans notre école élémentaire Charles-Péguy à Thiais, on veut sup-

primer une classe sur 9, alors qu'on prévoit seulement 9 enfants de moins pour la rentrée 2000. C'est loin d'être une classe entière et la légère baisse d'effectifs pourrait justement bénéficier aux enfants.

Vendredi 4 février, une manifestation a eu lieu à Créteil. L'inspecteur d'académie a reçu les parents d'élèves des écoles représentées mais la seule chose qui pourra faire changer d'avis, ce sera la mobilisation que

nous pourrons organiser, parents et enseignants. C'est pourquoi, dès la rentrée de février nous organisons une assemblée générale pour décider ce que nous ferons pour que nos enfants puissent avoir un maximum de chances d'être moins nombreux dans les classes.

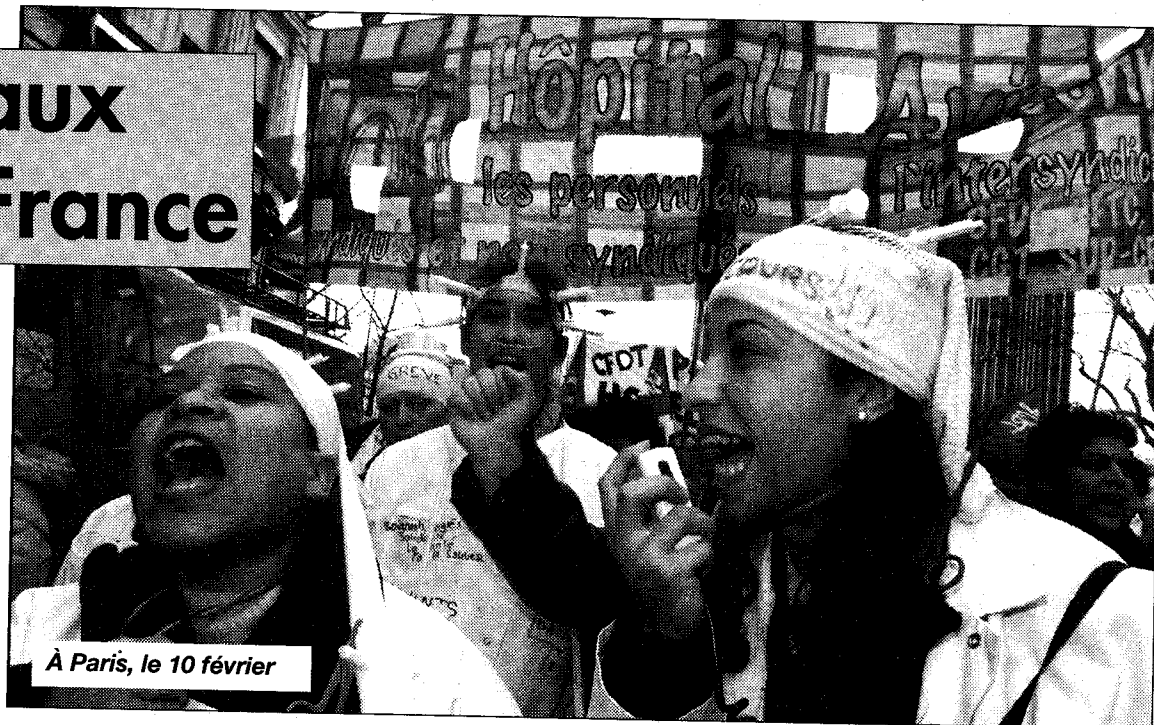
C'est la seule solution pour mieux étudier.

C. M., Thiais

Hôpitaux d'Île-de-France

« À l'hôpital y'a trop de travail, à l'extérieur y'a trop d'chômeurs, embauchez des chômeurs ! », ce slogan, repris à la manifestation parisienne qui a regroupé deux mille personnes le 10 février, exprime le problème numéro un des hospitaliers.

En cette période de vacances scolaires, de nombreux collègues ont pris des jours de congés et l'ampleur de la mobilisation pour la manifestation s'en est ressentie. Pourtant, l'état d'esprit est à continuer le mouvement et à se préparer pour de nouvelles journées de grève et de manifestations. Des actions locales sont programmées entre hôpitaux voisins. Il est question d'un



À Paris, le 10 février

EMBAUCHEZ DES CHÔMEURS!

rassemblement devant le siège de l'Assistance publique le 17 février et surtout d'une manifestation régionale le 22 février.

Pour les personnes les plus actives du mouvement, l'attitude des fédérations syndicales passe mal. Elles leur reprochent de trop miser sur les négociations avec Aubry, prévues jusqu'au 29 février, en repoussant au 14 mars une éven-

tuelle journée nationale de grève. À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière par exemple, un tract destiné à interpeller les fédérations a été signé par tous les syndicats. Il apparaît clairement en effet qu'Aubry n'a pas l'intention de revenir sur la politique

d'austérité budgétaire du gouvernement ; du coup, dans le calendrier des négociations, elle accorde la priorité au redéploiement des services hospitaliers sans plus de personnel puis à l'application des 35 heures à sa sauce, et pas à ce que revendiquent les hospitaliers, c'est-à-dire des embauches immédiates à hauteur des besoins.

Ici ou là, quelques embauches de CDD occupant des postes vacants sont obtenues, la direction d'un hôpital promet quelques postes mis au concours, prévoit de redéployer du personnel vers un service... qui manquera probablement ailleurs. Des tours de passe-passe dérisoires...

Face à un gouvernement qui voudrait leur faire accepter la consigne « Hôpital : silence », les hospitaliers ont donc toutes les raisons de continuer à faire du bruit pour obtenir des effectifs supplémentaires.

Correspondant LO

Sécurité sociale

MOBILISATION POUR DES EMPLOIS

Le jeudi 3 février, toutes les Caisses primaires d'assurance maladie d'Île-de-France étaient en grève pour protester contre les conditions de travail du personnel et exiger des embauches.

Depuis des mois, les retards se sont accumulés du fait du manque d'effectifs. La mise en œuvre de la CMU depuis le 1^{er} janvier 2000 a rendu la situation encore plus catastrophique : 848 000 dossiers en solde dans l'Essonne, 832 000 sur Paris, 500 000 dans le Val-d'Oise, plusieurs millions au total sur la région.

Les grèves de protestation avaient jusqu'à présent eu lieu, CPAM par CPAM, c'est-à-dire par département. C'est sur l'initiative des employés de la CPAM du Val-de-Marne, en grève le 12 janvier, qu'un appel a été lancé à tous les syndicats des CPAM d'Île-de-France pour qu'un mouvement commun soit organisé.

Cette grève commune a eu lieu le 3 février et a été très suivie, chez les employés mais aussi chez les cadres, en particulier dans les centres de paiement.

Un représentant du ministère Aubry a reçu les syndicats pour ne lâcher que quelques miettes : très peu d'emplois en CDI, des dizaines de CDD et des emplois-jeunes, ce qui est nouveau à la Sécurité sociale.

Ainsi, 70 emplois-jeunes sont proposés dans le Val-de-Marne, 50 dans les Hauts-de-Seine, 30 dans la Seine-Saint-Denis. Sur Paris, la direction annonce l'embauche de 70 CDI, mais 66 départs en préretraite viennent d'avoir lieu entre décembre et janvier, cela ne créera donc aucun emploi supplémentaire.

Dans le Val-d'Oise, 65 CDD seront embauchés pour un mois et employés sur une plate-forme spéciale pour aider à résorber le solde, 120 autres CDD seront recrutés pour 3 mois. 85 CDD sont prévus dans les Hauts-de-Seine.

Comme dans tout le secteur public, le ministère répond à une situation catastrophique par un saupoudrage de contrats précaires et refuse d'embaucher réellement. C'est pourtant cela qui est à l'ordre du jour, les syndicats revendiquant nationalement 18 000 emplois de plus.

Les employés de la Sécurité sociale ont commencé à se mobiliser en Île-de-France pour l'imposer.

Échos des hôpitaux

De vraies embauches pour de vrais postes

Il n'y a pas longtemps, la direction a réuni les quelques dizaines de CES de l'hôpital. Elle voulait à travers cette réunion leur annoncer qu'aucun d'entre eux ne serait embauché mais qu'ils étaient libres de passer tous les concours qui leur plairaient.

C'est ce qu'on appelle se f... du monde.

Écho du bulletin Lutte Ouvrière - Hôpital Necker

Une gestion à la hussarde

Au cours de l'audience avec le personnel sur le recrutement des 81 CDD sur les postes vacants, la directrice nous a annoncé qu'il y aurait 40 infirmières en trop sur le tableau des emplois. En clair, cela veut dire que 40 infirmières sont payées sur des postes budgétaires d'autres catégories (personnel ouvrier,

aides-soignantes, labos ou autres) qui sont gelés. Une manière comme une autre de masquer le manque d'effectifs.

En termes bancaires, on appelle cela de la « cavalerie ».

Écho du bulletin Lutte Ouvrière - Hôpital Saint-Antoine

Pénurie organisée

En radiothérapie médicale, la dernière commande de matériel est arrivée tronquée et à ce jour, nous n'avons plus les seringues, aiguilles et gants stériles adéquats pour travailler ni même d'esuie-mains à usage unique.

Le manque de matériel devient chronique à l'hôpital. Il faut régulièrement se dépanner au compte-gouttes car les commandes sont arbitrairement réduites pour cause d'économies organisées. Alors, ras-le-bol de travailler avec le système D.

Après ça, on nous parle

de qualité des soins, d'hygiène et de recrudescence des infections nosocomiales. La direction est responsable de tout ça, pas nous.

Écho du bulletin Lutte Ouvrière - Hôpital Pitié-Salpêtrière

Indésirables !

Vendredi, au moment de l'assemblée générale, la police a cru bon de placer une voiture non banalisée sous les fenêtres de la salle de l'AG pour surveiller nos allées et venues. Mauvaise idée : la voiture des deux pandores de service s'est retrouvée coincée sous un assemblage hétéroclite de palettes et de matériel médical réformé.

Ils n'avaient pas fière allure les représentants de l'ordre dans cette inconfortable posture et, une fois libérés, ils ont retrouvé sans effort le chemin de la sortie !

Écho du bulletin Lutte Ouvrière - Hôpital Pitié-Salpêtrière



La Poste
Rennes

Des postiers bloquent, le 14 février, l'entrée de la Direction départementale de la Poste à Rennes.

15 JOURS DE GRÈVE

Depuis le 31 janvier, de nombreux facteurs d'Ille-et-Vilaine sont en grève reconductible contre l'application des 35 heures que La Poste veut leur imposer : en ville, travail tous les samedis au lieu d'un samedi sur deux et, dans les zones rurales, tournée normale tous les samedis au lieu d'une distribution allégée (plus urgents principalement).

La Poste veut augmenter la charge de travail : ainsi dans un quartier de Rennes, le courrier serait réparti sur 36 tournées au lieu des 41 existantes.

La direction de La Poste refuse, comme le gouvernement dans tous les services

publics, les embauches indispensables. Les syndicats réclament 400 postes supplémentaires alors que la direction parle de 180 postes, mais sans que personne ne puisse vérifier le nombre réel de ces embauches ni savoir s'il s'agit vraiment de créations de postes !

Le mécontentement est profond. Il s'est exprimé à travers l'occupation de la Direction départementale jusqu'à samedi matin 12 février. Mais surtout plusieurs facteurs sont allés faire le tour des autres bureaux de poste pour entraîner leurs collègues dans la grève. Cela a manifestement réussi puisque les pourcentages de grévistes, descen-

du il y a une semaine à 10-12 %, sont remontés à 25-30 % de l'ensemble des agents.

Un rassemblement de 120-150 personnes s'est tenu samedi après-midi devant la Préfecture. Lundi 14 février, une quarantaine de bureaux de poste étaient en grève avec des pourcentages souvent de 70, 80 ou 100 %. Les agents de l'équipe de nuit du centre de tri Airlande sont également en grève.

Même si 15 jours de grève commencent à peser, beaucoup se disent qu'ils ont là une occasion à ne pas manquer de faire céder leur direction, comptant également sur l'extension de la grève dans d'autres départements.

Les gardiens du métro et du port de Marseille

EN GRÈVE

Depuis le 10 février, les gardiens du métro et du Port de la SOGESEM sont à nouveau en grève (LO N° 1635 du 12 novembre 1999). Les revendications portent sur le respect des accords signés lors de la dernière grève de novembre dernier.

Sur le terre-plein du métro, ils manifestent et se font voir à la population, organisant quelquefois des « entrées libres ». Lundi 14 février, le métro a même été arrêté pendant cinq heures par les employés, parce que la sécurité n'était pas respectée.

Ils protestent, entre autres, contre les 200 F indûment prélevés sur le salaire, destinés à financer le dressage de leur chien dans un centre spécialisé car l'abonnement est obligatoire à un centre choisi par la direction. Mais comme le font remarquer les gardiens, « cette prime c'est du racket » d'autant qu'ils se demandaient « quand donc pourrait-on amener le chien au centre ? ».

Ils protestent aussi contre d'autres anomalies et irrégularités qui persistent sur les fiches de paie.

Les revendications portent sur la planification et l'aménagement du travail, qui font qu'ils restent pendant leur travail 8 heures debout quand

ce n'est pas 12 les jours de match avec un quart d'heure de pause. Ils protestent contre le manque de personnel. Car si la direction s'était engagée à fournir des gardiens supplémentaires pour renforcer les effectifs dans les « stations à risques », rien n'a été fait.

Les relations avec certains cadres sont loin d'être sereines et cela d'autant que certains, formés à « l'école de la Légion étrangère », ne tiennent aucun compte des problèmes des gardiens. Au contraire, ils refusent le moindre aménagement, la moindre facilité. Certains chefs en passant n'hésitent pas à lancer aux gardiens en grève réunis près des bornes de composteurs du métro que « si cela ne tenait qu'à eux, ce serait vite déblayé avec les CRS ».

La direction de la Régie des Transports de Marseille campe dans sa tour d'ivoire. La CGT de la RTM soutient les grévistes.

Les gardiens du port qui appartiennent à la même compagnie étaient aussi en grève et le trafic routier pour l'accès au port a en partie été bloqué.

Ce que veulent les gardiens c'est ne plus être traités par leur direction comme des « moins-que-rien ».

nos lecteurs écrivent

EMPLOIS-JEUNES ET ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Nous publions des extraits d'une correspondance qui nous a été adressée :

« Je me permets de vous adresser ce courrier pour vous alerter d'une situation que je juge inacceptable.

Je veux parler ici du statut des aides-éducateurs (emploi-jeune) qui travaillent dans les établissements d'éducation du domaine privé.

Bien souvent ces jeunes n'ont pas choisi de travailler dans le secteur privé plutôt que celui du public. Ils ont seulement envoyé leur dossier au rectorat d'académie le plus proche de leur domicile et c'est le rectorat qui a transmis leur dossier aux écoles privées.

Le problème c'est que,

lorsque ces jeunes sont employés dans une école privée, le rectorat se désintéresse complètement de leur sort. Ils ne bénéficient d'aucun soutien à la formation, d'aucune orientation et lorsque ceux-ci s'adressent aux rectorats, ceux-ci expriment clairement leur désintérêt, voire même leur dédain vis-à-vis d'eux.

Ils sont pourtant payés avec des fonds publics et ont été recrutés sur les mêmes critères que les aides-éducateurs des écoles publiques. Aucun contrôle des activités qu'ils pratiquent dans les écoles n'est fait et ce malgré un Bulletin officiel de l'Éducation nationale qui établit leurs responsabilités et leurs activités.

Cela mène bien évidemment à des abus, certains aides-éducateurs du privé étant même obligés de faire fonction d'homme ou de femme d'entretien puisque ces écoles les obligent à faire le ménage des classes après les cours. Certains travaillent neuf voire dix heures par jour et n'ont que trente minutes d'interruption pour se restaurer le midi et encore cela se passe pendant la surveillance de cantine.

Les exemples ne se limitent pas à un cas et je pourrais en citer des dizaines. Ces jeunes se retrouvent donc « parqués » dans une école privée pour cinq ans sans réelles perspectives d'avenir et ne bénéficiant

pas du soutien qu'apporte l'Éducation nationale aux aides-éducateurs du secteur public.

Quel est donc le véritable statut de ces « sous »-aides-éducateurs ? Pourquoi ne pas leur octroyer les mêmes droits, le même soutien qu'à leurs collègues du secteur public ? Je ne suis pas aide-éducateur mais mon amie, comme vous le devinez, est aide-éducatrice dans une école privée parce que le rectorat de Lille a décidé d'envoyer son dossier au diocèse d'Arras et non pas à des écoles publiques.

L'exemple le plus flagrant de désintérêt du ministère de l'Éducation nationale face aux aides-éducateurs du privé est

récent et de surcroît révoltant. En effet, dans l'académie de Lille, aucun aide-éducateur n'a encore reçu, en ce jour du 10 février 2000, son salaire du mois de janvier, alors que tous les aides-éducateurs du service public ont été payés 20 jours plus tard le 28 janvier !

Lorsque l'on se renseigne au rectorat la réponse est claire et stupéfiante : « Oui, c'est vrai, nous n'avons pas encore reçu l'argent pour payer les aides-éducateurs du secteur privé, je ne sais pas quand vous serez payés. Je ne peux vous apporter aucune aide, nous n'allons pas puiser dans notre cagnotte pour vous payer ».

D.S.

Pollution au cyanure:

LES EMPOISONNEURS

100000 m³ pollués au cyanure se sont donc échappés par une brèche des réservoirs de l'usine d'Aurul, en Roumanie, usine de retraitement des déchets aurifères de la mine d'or de Baia Mare. Ils se sont écoulés dans la rivière roumaine Szamos. Puis, la pollution industrielle ne connaissant pas les frontières, les eaux polluées ont poursuivi leur parcours, à travers la Hongrie, par la rivière Tisza, puis en Yougoslavie par le Danube, qui poursuit son cours jusqu'à la mer Noire...

Certains multiplient les propos rassurants sur la dilution du poison dans les eaux profondes du « beau Danube bleu », ce qui limiterait les conséquences de cette pollution. Mais il apparaît qu'il s'agit là d'une nouvelle catastrophe écologique.

Les eaux empoisonnées ne tuent pas que par le cyanure les poissons, plantes et autres êtres vivants qui peuplent les rivières. Elles déposent dans leurs fonds des boues qui contiennent des métaux longs à se dégrader et dangereux comme le plomb et le mercure. Elles pénètrent les sols traversés et risquent de polluer les nappes phréatiques. Les eaux ne peuvent plus être utilisées pour l'irrigation indispensable aux cultures maraîchères des régions traversées. En Yougoslavie, les eaux polluées arrivent par le Danube dans une région déjà dévastée par les bombardements de

l'OTAN. Dans les environs de Belgrade, la destruction des raffineries avait permis au pétrole brut de répandre une véritable marée noire dans l'environnement, catastrophe qui s'ajoutait à celle entraînée par le bombardement des usines chimiques de Pancevo, à une trentaine de kilomètres de Belgrade. Les eaux cyanurées du Danube vont aggraver la situation. Déjà, plusieurs banlieues de la capitale yougoslave ne pourraient plus être alimentées en eau potable.

Face à cela, la société industrielle Aurul, propriétaire de la digue, de l'usine de traitement des déchets aurifères et de la mine d'or, a immédiatement rejeté toute responsabilité, déclarant que les mauvaises conditions météorologiques étaient la cause de la brèche dans la digue. Aurul est détenue à 50% par une société d'Etat roumaine et à 50% par une

société australienne. Il ne s'agit pas d'une vieille exploitation mais d'une toute récente au contraire, si l'on considère que la mine et l'usine ont commencé à produire en avril 1999. Pourtant, depuis, selon les responsables de la société elle-même, les incidents n'ont pas cessé de se produire, tant il est vrai qu'il s'agissait d'investir le moins possible et de tirer le maximum de profit de l'exploitation des ressources naturelles et des hommes.

Le résultat est là, une fois de plus, dans cette pollution catastrophique pour la nature mais aussi pour les populations qui vivent et travaillent dans les régions polluées. Mais la société Aurul, qui jusque-là avait toute la confiance de la Bourse australienne tant ses affaires florissaient, n'entend pas utiliser un centime des profits réalisés pour tenter de limiter un tant soit peu les conséquences de ce qu'elle a déclenché.

La presse a rappelé à juste titre d'autres sinistres du même type, déclenchés en Andalousie, il y a deux ans, par la société canadienne Boliden, et il y a plus longtemps, en Inde, à Bhopal, par l'usine chimique de la société américaine Union Carbide, qui fit plusieurs milliers de morts par empoisonnement à la dioxine. Après la récente marée noire de TotalFina, voici une preuve supplémentaire des dangers mortels que les industriels capitalistes font courir aux populations et à la nature.

Lucienne PLAIN

Marée noire :

**TOXIQUE...
COMME UN TRUST
CAPITALISTE**

Le fioul lourd qui s'est échappé de l'Erika, à l'origine de la marée noire qui continue de polluer les côtes atlantiques, a fait l'objet de diverses analyses dont les résultats sont inquiétants.

Un laboratoire indépendant, Analytika, spécialisé dans l'analyse de composés de mélanges complexes, avait affirmé que l'Erika transportait « un déchet industriel spécial, toxique et cancérigène ».

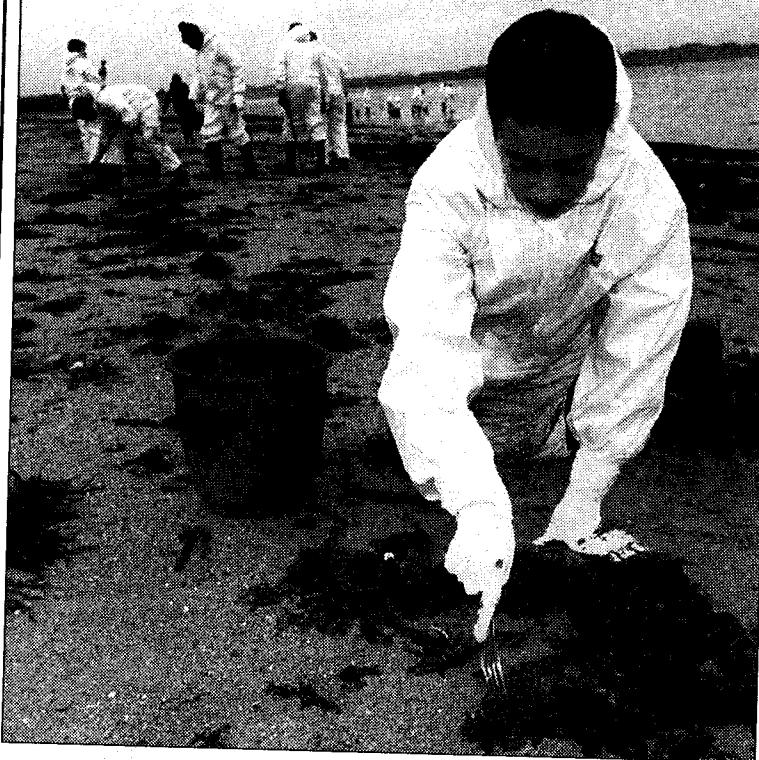
TotalFina avait immédiatement démenti ces assertions, s'appuyant sur d'autres analyses. Mais tout dernièrement, l'Association pour l'étude des risques du travail (ALERT), a publié de nouveaux résultats. Selon ALERT, le fioul contient

plusieurs familles de composés cancérigènes. Notamment le benzopyrène et le benzoanthracène, à des taux de l'ordre de 40 mg par kg. Soit, pour le premier d'entre eux, l'équivalent de toxicité d'environ un million de cigarettes.

Il est donc prouvé que TotalFina, dans ce domaine comme dans d'autres, ne s'est pas fait remarquer par un excès de transparence. Du coup, on peut s'interroger sur les risques encourus par ceux qui ont effectué le nettoyage des côtes. TotalFina jure qu'il n'y a en a pas, mais au vu du mépris qu'ont tous ces trusts, que ce soit pour l'environnement ou pour les populations, on ne peut leur faire aucune confiance.

Paul BARRAL

Des petits parisiens de "quartiers difficiles" participent au ramassage du mazout... en toute sécurité?



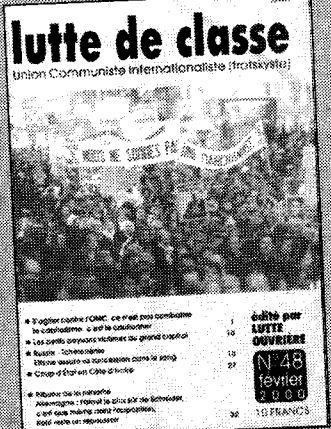
AFP

LUTTE DE CLASSE N°48

(février 2000)

Au sommaire:

- S'agiter contre l'OMC, ce n'est pas combattre le capitalisme, c'est le cautionner
- Les petits paysans victime du grand capital
- Russie - Tchétchénie Eltsine assure sa succession dans le sang



- Coup d'Etat en Côte-d'Ivoire
- Tribune de la minorité Allemagne: l'atout le plus sûr de Schröder, c'est que même dans l'opposition, Kohl reste un repoussoir

Prix: 10 F - envoi contre 12 F en timbres

Une justice dure aux pauvres

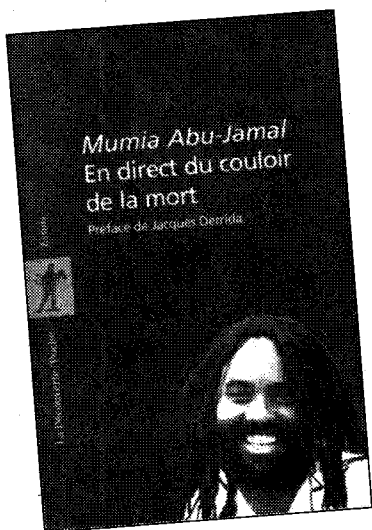
Le mardi 8 février, une mère célibataire de 35 ans a été placée en garde à vue, à Mulhouse dans le Haut-Rhin, pour « défaut d'éducation » de ses enfants, quatre garçons âgés de 8, 12, 14 et 15 ans. Ils vivaient tous dans un « appartement d'une insalubrité extrême ». À l'issue de la procédure judiciaire, elle peut être punie de deux ans d'emprisonnement et de 200000 francs d'amende. Les enquêteurs considé-

raient eux-même que « dans cette affaire touchant à la grande misère sociale, les enfants, même coupables de nombreux délits, avaient plutôt la condition de victimes ». Il n'empêche, c'est aux victimes de cette grande misère sociale que les autorités font des grands discours moralisateurs, et même le cas échéant les condamnent à de fortes amendes et à la prison. Mais pourquoi donc des jeunes

sont-ils auteurs de violence? Pourquoi un nombre de plus en plus grand de parents n'assument-ils pas leur rôle éducatif, si ce n'est parce que, contrairement aux discours officiels, la misère continue de s'aggraver? Il est plus facile de montrer du doigt et de mettre à l'index quelques laissés-pour-compte que de mettre fin à la misère, ce qui supposerait de s'en prendre à une poignée de nantis.

EN DIRECT DU COULOIR DE LA MORT

de Mumia Abu-Jamal



Les éditions La Découverte ont réédité en collection de poche un recueil d'articles de Mumia Abu-Jamal qui a réussi à les faire sortir de la prison de Huntingdon en Pennsylvanie où il est enfermé, condamné à mort, depuis dix-huit ans.

Mumia Abu-Jamal, qui a aujourd'hui près de 46 ans, était un reporter radio connu comme «la voix des sans-voix» et un militant qui s'était engagé, en 1968, dans le parti des Black Panthers (Panthères noires). Dans les années soixante-dix, Mumia avait publié de vigou-

reuses critiques des méthodes de la police de Philadelphie, ce qui lui avait valu son licenciement de la radio. Il travailla alors comme chauffeur de taxi jusqu'à la nuit du 9 décembre 1981, nuit au cours de laquelle il fut battu et blessé par balle par la police puis accusé du meurtre d'un policier blanc. À l'issue d'un procès truqué, conduit avec un parti pris évident, au cours duquel des témoins subirent pressions et chantages de la part de la police tandis que d'autres étaient écartés, dans lequel bien des

faits ne furent pas vérifiés, le juge Sabo, célèbre pour avoir expédié plus de personnes dans le couloir de la mort que n'importe quel autre juge en activité aux Etats-Unis, prononça la peine de mort contre Mumia Abu-Jamal.

Mumia Abu-Jamal présente lui-même ses articles : «*Dans ces pages, tu entendas d'autres voix, celle de l'Amérique noire, de l'Amérique de la révolte, de l'Amérique des cachots et de ses habitants assignés à l'enfer*». Il dénonce avec force la condition de la communauté noire, et en particulier de sa partie la plus pauvre. Il évoque la misère, la drogue, la répression, le racisme. Parmi d'autres, il rapporte cette histoire vraie d'une femme noire à qui la police interdit de rentrer chez elle après sa journée de travail au nom du «programme municipal de lutte contre les lieux de consommation de drogue» avant de détruire bel et bien sa maison. «*On imagine mal le même degré d'insouciance destructive dans un quartier habité par une grand-mère blanche*», commente Mumia.

Mumia témoigne également de l'horreur qui règne dans l'univers carcéral, barbare et toujours plus peuplé. En 1999, les prisons des Etats-Unis renfermaient près de 1,9 million de détenus, hommes et femmes, soit plus que la population d'une ville comme Philadelphie ! 54% de ces prisonniers étaient noirs (contre 35% vingt ans plus tôt), alors que cette communauté ne représente que 13% de la population américaine globale. En vingt-cinq ans, le nombre des incarcérations a été multiplié par quatre. «*L'Amérique y montre son visage le plus rude. Et nulle part ce visage n'est aussi sinistre que dans les prisons : on y a transformé des êtres humains en non-êtres, en sujets numérotés entassés dans des boîtes de non-vie*».

Cet engrenage de la répression conduit à la multiplication de décisions toutes plus odieuses et inhumaines les unes que les autres. Par exemple, de nouvelles unités de contrôle disciplinaire, connues sous le nom de «super-max», imposent aux prisonniers de passer vingt-deux heures et demie par jour dans des cellules de 7,5 mètres carrés, dans la solitude la plus totale. En 1989, l'exécution des attardés mentaux a été officiellement acceptée. Depuis 1994, une loi, associée au slogan «*Trois coups et vous êtes éliminé*», stipule que des récidivistes condamnés à deux reprises sont passibles, lors d'une troisième comparution, d'une peine allant de vingt-cinq ans de prison à la perpétuité sans possibilité de libération sur parole. Une telle peine a été infligée, en Californie, à un jeune Noir ayant volé... une part de pizza.

Il faut lire ces témoignages de Mumia Abu-Jamal qui a conservé toute sa pugnacité dans la dénonciation des injustices qui frappent les opprimés et tout son courage, malgré le traitement ignoble que lui font endurer les autorités carcérales. Depuis dix-huit ans, il n'a cessé de clamer son innocence et de revendiquer la révision de son procès. Jusqu'à présent, les protestations et la mobilisation de dizaines de milliers de personnes aux Etats-Unis et ailleurs ont réussi à surseoir à l'exécution du jugement. Il reste que Mumia Abu-Jamal doit non seulement avoir la vie sauve mais également recouvrer sa liberté.

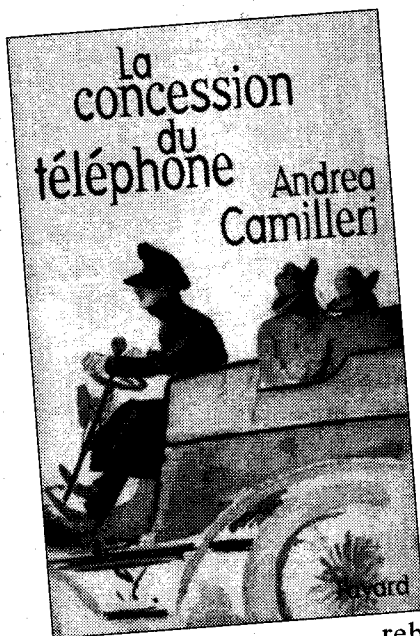
Ce livre ne peut que contribuer à renforcer l'indignation face à l'injustice subie et la solidarité à l'égard de son combat.

Annie ROLIN

En direct du couloir de la mort de Mumia Abu-Jamal, Editions La Découverte/Poche, Essais, 238 p., 56 F.

LA CONCESSION DU TÉLÉPHONE

d'Andrea Camilleri



Comme dans la plupart des livres d'Andrea Camilleri, romancier sicilien, l'histoire se déroule dans la ville imaginaire de Vigata (une ville qui pourrait se situer non loin d'Agrigente en Sicile, sa ville natale).

A la fin du siècle dernier, un commerçant en bois se retrouve en butte aux autorités politiques... pour avoir voulu installer le téléphone à son domicile, chose nouvelle à l'époque. À partir de ce fait divers, naissent intrigues, quiproquos et

rebondissements de situation qui font toute la saveur du récit.

Jeté en prison par un préfet à moitié fou qui le considère comme un dangereux révolutionnaire, libéré par un ordre du ministère de l'Intérieur, il n'a ensuite de cesse que d'échapper aux mains de la mafia.

Écrit sous forme d'un échange épistolaire entre les différents protagonistes, les mésaventures de ce commerçant subversif bien malgré lui, servent de prétexte à Camilleri pour peindre avec humour le prêtre du village et ses idées rétrogrades, le

pouvoir politique et son autoritarisme, les carabinieri royaux qui ne brillent guère par leur intelligence, et enfin, le parrain de la mafia locale et son homme de main plus simplet que méchant.

On lit avec plaisir ce livre qui évoque avec verve les mœurs de la Sicile de la fin du XIX^e siècle.

René CYRILLE

Andrea Camilleri, La Concession du téléphone, Fayard, 115 F.

Kosovo

LA SITUATION À MITROVICA ET LA RESPONSABILITÉ DES IMPÉRIALISTES

Depuis les affrontements sanglants qui ont éclaté entre le 2 et le 4, puis le 13 février, dans la ville de Mitrovica (à population majoritairement albanaise, mais avec une grosse minorité serbe), et qui ont visé en particulier les soldats français de la KFOR, Bernard Kouchner, représentant de l'ONU, a pris une série de mesures de contrôle de police et réclame à cor et à cri davantage de policiers. Français en particulier, car si plusieurs pays européens ont accepté d'en envoyer, Jean-Pierre Chevènement, lui, refuse – sans que ses raisons soient bien claires.

En tout cas, alors que Kouchner, l'ONU, la force internationale armée (KFOR) sont en principe au Kosovo en tant que

forces de paix, chargés du maintien d'un Kosovo multi-ethnique, cet appel à des renforts policiers illustre l'inextricabilité de la situation. Kouchner a donné à la télévision l'image même de l'impuissance.

Ses efforts en vue de mettre sur pied une administration conjointe entre l'ONU et des représentants albanais et serbes sont torpillés par la violence des affrontements.

Une partition en passe d'être entérinée de fait

Depuis la fin des bombardements de l'OTAN et l'entrée de la KFOR au Kosovo, l'objectif des forces serbes était de rester maîtresses de cette région située au nord de la province et adossée à la Serbie, en s'appuyant sur la partie nord de la ville où la population serbe est concentrée.

L'enjeu est d'importance, car la région englobe le complexe minier et industriel de Trepcia, cher aux intérêts de la famille Milosevic comme de quelques sociétés commerciales occidentales, notamment la société française SCMM. Mais l'enjeu est sans doute aussi poli-

tique pour le régime Milosevic, car récupérer ce bout de territoire du Kosovo pourrait lui permettre de présenter la chose comme un succès de sa politique de « Grande Serbie », qui jusque-là n'a connu que des échecs. Si ce régime et Milosevic à sa tête arrivent à se maintenir, c'est en jouant principalement sur ces ressorts nationalistes. Récemment encore, Milosevic martelait en public : nous n'abandonnerons jamais le Kosovo, les grandes puissances ne sont là que temporairement...

Ainsi, la situation créée à Mitrovica prépare les conditions d'un partage de fait. Les renforts militaires et policiers des Occidentaux n'arrangeront rien. On peut même penser qu'ils permettront par l'avaliser.

La responsabilité des puissances impérialistes

Aujourd'hui, Kouchner a le culot de justifier ce fiasco en déclarant que rien ne peut être réglé « après quelques mois seulement d'administration internationale, alors que les gens s'entre-tuent depuis des siècles », ou encore que « Dans cette région des Balkans, les gens

ont une fâcheuse tendance à prendre leurs amis pour leurs ennemis et leurs ennemis pour leurs amis. Les Kosovars doivent apprendre à reconnaître leurs amis. » (Le Monde du 15 février). « Les gens » ont bon dos, et le mépris d'un Kouchner est révoltant. En fait, la situation est largement le résultat de la politique des grandes puissances elles-mêmes. Résultante de toute leur politique passée, d'abord, mais plus directement encore de leur sale guerre qui a semé la mort et la ruine économique, sans même aboutir à chasser Milosevic ni à plus forte raison à satisfaire les aspirations de la population albanaise majoritaire, dont les puissances impérialistes n'ont que faire. Et leur règlement de paix lui-même est une source de confusion supplémentaire puisqu'il laisse officiellement le Kosovo... sous souveraineté serbe (ce qui permet par ailleurs à la dictature de Belgrade de détenir dans ses prisons aujourd'hui quelque 2000 Albanais kosovars, sans explications, et sans qu'on ait de leurs nouvelles).

Les intérêts des nationalistes serbes dans la constitution de la poulière de Mitrovica sont assez évidents. En discréditant la mission de l'ONU, ils avancent vers le fait accompli de la division du territoire, et les affrontements actuels ont déjà eu pour résultat de quasiment vider la zone nord de la ville de ses derniers habitants albanais – forme de « purification ethnique ». Mais,

symétriquement en quelque sorte, le jeu des dirigeants nationalistes albanais intervient aussi, derrière lequel les intérêts de bandes mafieuses ne sont pas bien loin, si on en juge d'après maints témoignages et l'histoire de l'UCK.

Les grandes puissances mettent, en outre, leur huile sur le feu. Ce n'est pas un mystère que l'UCK reçoit un certain soutien du côté des États-Unis, tandis que si les États-Unis et les Albanais accusent l'armée française de protéger les Serbes, ce n'est pas non plus sans raison. On se souvient de la complaisance de généraux français pour les forces serbes en Bosnie, à Srebrenica et ailleurs, malgré leurs forfaits.

Il ne reste plus grand-chose de l'image humanitaire qu'avaient cherché à se donner l'ONU et l'OTAN. Leur emprise sur la province du Kosovo se montre de plus en plus ouvertement pour ce qu'elle est, un protectorat impérialiste au caractère policier croissant, presque dans la position d'une administration coloniale. Il n'est pas surprenant qu'elle suscite chaque jour davantage l'exaspération et l'amertume au sein de la population albano-phonie qui avait peut-être cru voir dans l'entrée des soldats de la KFOR une promesse d'indépendance nationale, et qui ne reconnaît pas en eux aujourd'hui des « amis »...

Christiane LE GUERN

Grande-Bretagne

LES CHEMINOTS ANGLAIS OBLIGENT VIVENDI À RECULER

En Grande-Bretagne, le groupe français Vivendi est connu pour transporter chaque jour des centaines de milliers de banlieusards londoniens dans les trains antiques, malodorants et chers de sa filiale Connex. C'est à ce titre qu'il a réussi à faire l'unanimité contre lui, aussi bien des usagers que des salariés, lors d'une grève de 24 heures de roulants, le 25 janvier.

Depuis 1996, Connex exploite en effet les deux compagnies régionales privatisées qui desservent la région située entre Londres et la côte sud – soit 25% du trafic passager britannique et plus de la moitié du trafic banlieue du Grand Londres. Peu après la privatisation, Connex s'était déjà fait remarquer en réduisant le nombre de ses conducteurs. À tel point qu'on avait même vu des sit-ins spontanés d'hommes d'affaires en costumes trois-pièces fulminant

à force d'attendre leurs trains annulés.

Par la suite, les choses étaient rentrées dans l'ordre, au moins du point de vue des passagers. Même si les retards n'avaient pas plus diminué que les cahots des wagons, au moins la plupart des services antérieurs avaient été rétablis aux heures de pointe.

Mais pour les salariés de Connex, on ne peut pas en dire autant. Quatre ans plus tard, on en est arrivé à un point où, avec la disparition des anciennes règles de sécurité, il n'y a pratiquement plus de limite à la « flexibilité » des horaires. Pour les conducteurs, en particulier, les pauses jadis obligatoires ont disparu. Le maximum de conduite continue,

qui était de 6 heures, est passé à 12 heures avec une « tolérance » de fait de 15 heures en cas de « problèmes techniques » sur les voies (ce qui est fréquent). Les jours de récupération, eux aussi obligatoires dans le passé, sont aujourd'hui en général des jours travaillés tout aussi obligatoires. De sorte qu'il n'est pas rare qu'un conducteur arrive à travailler treize jours d'affilée sur un roulement de deux semaines, entre 10 et 12 heures par jour – avec, à chaque instant, la charge d'assurer seul la sécurité de plusieurs centaines de passagers !

Cette dégradation des conditions de travail, les syndicats de cheminots y ont contribué depuis quatre ans en négociant chaque

allongement des horaires contre une rallonge minime. Le résultat aujourd'hui, est que par exemple en plus des horaires démentiels, 30% du salaire en moyenne des roulants est considéré comme une prime qu'ils ne touchent pas en cas de maladie et qui ne compte pas pour le calcul de leurs retraites complémentaires.

La coupe a fini par déborder à la fin décembre. Après une série de grèves sauvages ponctuelles, déclenchées par des mesures de transferts arbitraires, le syndicat des roulants a fini par se résoudre à organiser une série de grèves de 24 heures dont la première a eu lieu le 25 janvier. Pour l'occasion, Connex n'a rien ménagé : lettres individuelles menaçant de licen-

ciement immédiat quiconque participerait à la grève, campagne de placards publicitaires dans toute la grande presse. Rien n'y a fait. Le jour dit, non seulement les trains ne sont pas sortis des dépôts, mais les caméras de télévision ont eu bien du mal à trouver les banlieusards furieux qu'elles cherchaient – ceux-ci étaient sagement restés chez eux. Il faut dire qu'après les trente morts de Paddington, en octobre dernier, les compagnies privatisées comme Connex n'ont guère la sympathie des usagers. Et pour une fois, même Blair, l'ami des grands trusts, n'a pas jugé bon de condamner la grève.

Du coup, Connex a reculé. En une seule journée de grève les roulants auront obtenu l'intégration de la totalité de leur salaire et la refonte des roulements sur la base d'une semaine moyenne de 35 heures. Il reste bien d'autres revendications en suspens, à commencer par de nouvelles embauches. Mais après avoir ainsi mesuré leur force, les cheminots de Connex connaissent maintenant la voie à prendre. Et peut-être ne seront-ils pas les seuls.

François ROULEAU